



Bilan

Convention de gestion
2017-2021



Réserve Naturelle
DELTA DE LA DRANSE



Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie

PREAMBULE

Pages 6 à 9

PERSPECTIVES

Pages 31 à 35

TEMPS FORTS

2017-2021

Pages 10 à 13

**RNN DU DELTA
DE LA DRANSE**

Pages 4 & 5

**BILAN HUMAIN
ET BUDGETAIRE**

Pages 27 à 30

**BILAN DE
GESTION**

Pages 14 à 23

**BILAN
AUTORISATIONS
& TRAVAUX**

Pages 24 à 26



RÉSERVE NATURELLE DU DELTA DE LA DRANSE

Située en bordure du lac Léman, elle offre une diversité exceptionnelle sur 53 hectares.

Grâce à la dynamique de la rivière, une mosaïque de milieux est observable, accueillant des espèces de faune et de flore spécialisées ou plus généralistes. Près du tiers de la flore du département y est représentée !

Situation géographique de la réserve naturelle de la Dranse—Décret de création 94-125 du 8 février 1994

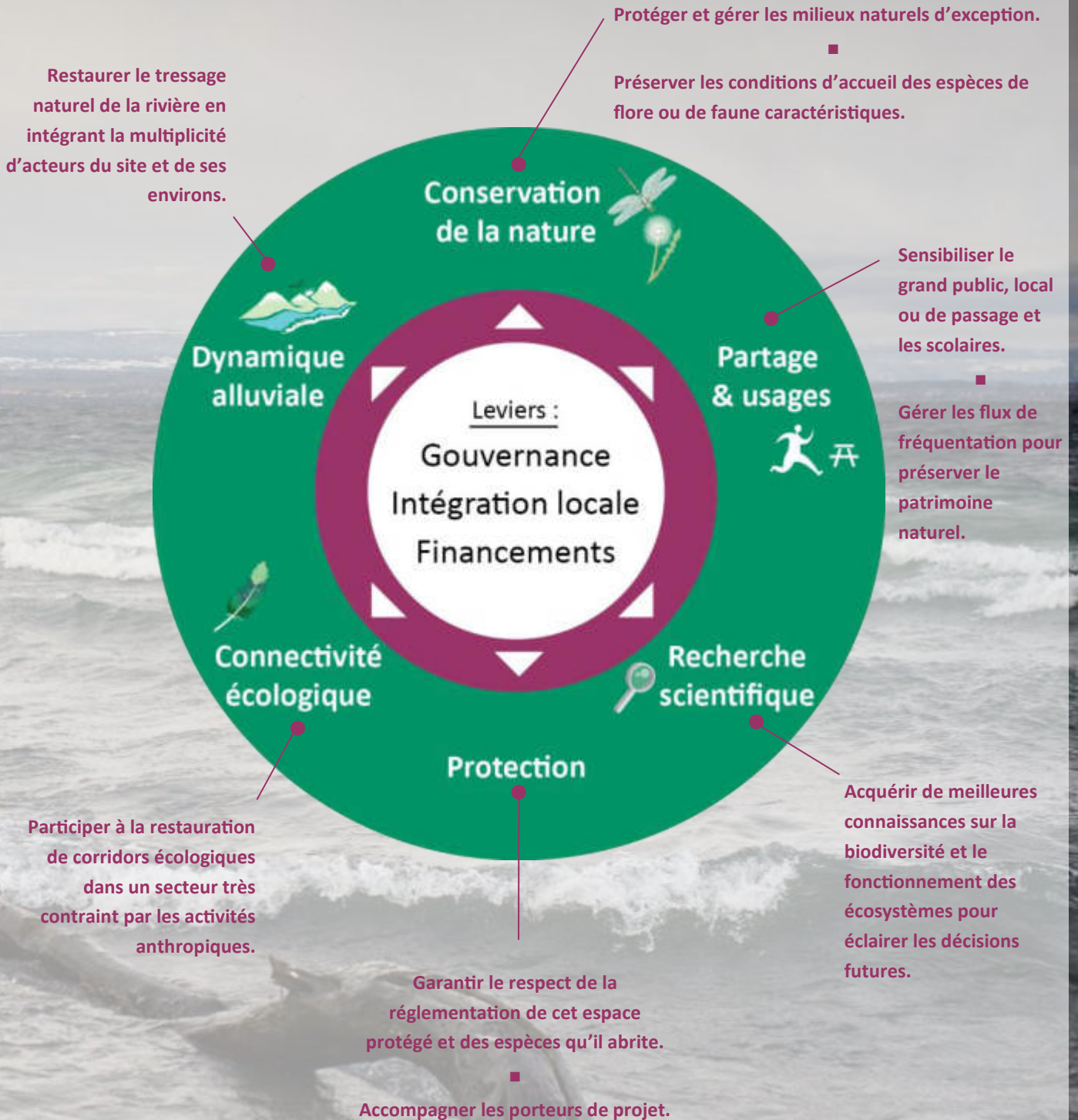
Une carte synthétisant les autres périmètres réglementaires sur le site est présentée en annexe 4

Crédit : CEN74—2019



Notre feuille de route

Crédit : CEN74—2019



PRÉAMBULE

Les réserves naturelles nationales de Haute-Savoie ont été créées à l'initiative de l'État en concertation avec les territoires. L'État en délègue la gestion, par convention pour cinq ans, au Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie (CEN74). La convention de gestion 2017-2021 arrive à son terme, ce rapport dresse donc un bilan des principales actions menées par le CEN74 sur cette période.

Clés de lecture

Les missions du gestionnaire

La convention de gestion lie l'État et le gestionnaire et détermine les missions à réaliser pour ces aires protégées pour une durée de 5 ans. **Protéger, gérer, connaître et partager sont les champs d'action du gestionnaire.**

10 missions sont identifiées, dont 7 prioritaires et 3 secondaires :

Missions et domaines d'activités prioritaires

- Surveillance du territoire et police de l'environnement
Faire respecter la réglementation
- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel
Mener des inventaires et suivis
- Conseil, études et ingénierie
Elaborer des documents de gestion, conventions, stratégie...
- Interventions sur le patrimoine naturel
Entretien ou restaurer les milieux naturels
- Création et entretien d'infrastructures d'accueil
Créer et entretenir les mobiliers signalétiques ou pédagogiques
- Suivi et évaluation des actions
- Management et soutien
Fonctionnement général, gestion, relationnel avec les instances et partenaires de la RNN

Actions complémentaires

- Participation à la recherche
Collaborer avec des universités, des centres de recherches ou des laboratoires
- Prestations d'accueil et d'animation
Développer des activités pédagogiques, sensibiliser et informer le public dans le souci de la préservation du patrimoine en gestion
- Production de supports de communication et de pédagogie
Produire tout support nécessaire pour soutenir les missions de gestion et de sensibilisation

Le tableau de bord de suivi de mise en œuvre du plan de gestion est annexé à ce dossier.

Bilan de la convention de gestion

Il vise à présenter de façon synthétique les principales actions menées par le CEN74 sur la période 2017-2021 en tant que gestionnaire de la réserve naturelle.

Ce bilan doit être présenté en comité consultatif au moins 6 mois avant le terme de la convention de gestion (24 novembre 2021). Le calendrier électoral générant des périodes de réserve électorale, il a été convenu avec l'État de présenter ce bilan entre novembre 2020 et avril 2021.

Par conséquent, ce bilan n'inclut pas les actions qui seront menées dans le courant de l'année 2021 puisqu'il est rédigé au deuxième semestre 2020.



Gouvernance

Plusieurs instances participent à la gouvernance de la réserve naturelle. Elles pilotent son activité ou proposent des opérations à mener. Elles instruisent les demandes d'activité en réserve naturelle et émettent des avis pour éclairer les décisions de l'État.

Elles animent des réflexions ou des programmes scientifiques.

Le comité consultatif

Il est présidé par le préfet de la Haute-Savoie ou son représentant, et composé de 4 collèges de représentation égale. Il a été nommé pour 5 ans, de 2016 à 2020.

Véritable **parlement local**, cette instance est chargée de suivre et d'évaluer la gestion et d'exprimer un avis

sur toutes les décisions concernant la réserve naturelle. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il se réunit au minimum une fois par an. La DDT74 en assure le secrétariat.

Comité consultatif restreint

Il est composé du gestionnaire de la réserve naturelle, d'un membre au moins du comité scientifique et de plusieurs membres du comité consultatif.

Il a pour rôle d'émettre un avis sur les demandes d'activités en réserve naturelle (travaux, manifestations sportives, activités scientifiques).

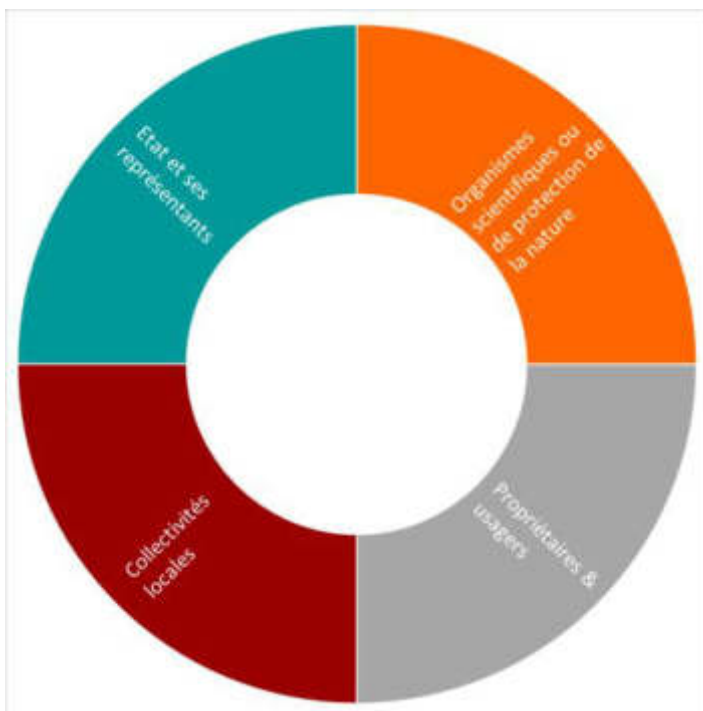
Le CEN74 en assure le secrétariat.

Comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie

Il apporte une réflexion et une validation scientifique des études conduites dans la réserve naturelle et facilite l'émergence de nouveaux projets de recherche.

Il est présidé par JM. Dorioz., directeur de recherche à l'INRAE.

Le CEN74 en assure le secrétariat.





Une équipe dédiée à la gestion de la réserve naturelle...



Lise Camus-Ginger

Conservatrice

Temps plein



Rémy Dolques

Garde technicien

Temps plein



Julia Lechevretel

Animatrice nature

Temps plein

... appuyée par des missions transversales du gestionnaire

Le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (CEN74) est une structure agréée par la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Etat depuis 2013 (agrément renouvelé en 2019), ayant pour objectif d'agir en faveur de la préservation, du partage et de la mise en valeur du patrimoine naturel de la Haute-Savoie et de l'arc alpin dans un contexte de changement global. Le CEN74 exerce des missions d'utilité publique et d'intérêt général et s'investit quotidiennement aux côtés des territoires et des collectivités.

Le CEN74 mobilise de nombreuses personnes « ressource » de son équipe, au bénéfice de la réserve naturelle. Citons particulièrement au sein du service « réserves naturelles » le poste de chargée de mission « sport de nature » et au sein du service « Scientifique & Technique » les postes de chargé.e.s de mission scientifique. Plus largement, les compétences en géomatique, éducation à l'environnement, communication, administratif et ressources humaines contribuent tout au long de l'année à la bonne réalisation des missions du gestionnaire.

L'organigramme du gestionnaire est annexé à ce rapport.



Un territoire et des partenaires engagés

Nombreux sont celles et ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie pour les réserves naturelles et la protection de leur patrimoine d'exception. Leur implication fait vivre les territoires, ouvre le champ des possibles, consolide les projets, facilite l'intégration des aires protégées dans leur tissu local. Ils soutiennent les projets financièrement ou apportent leur compétence technique. Que tous en soient chaleureusement remerciés !



Avec le soutien



Liberté • Égalité • Fraternité



Parmi ces acteurs engagés pour leur territoire, citons particulièrement les partenariats suivants :

- Le **Conservatoire du Littoral** acquiert des parcelles dans la réserve naturelle et en confie la gestion par convention avec Asters-CEN 74. Il co-finance également des opérations d'investissements ;
- Le **Conseil départemental** et la **Communauté de Communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance** : Asters, CEN 74 est porteur d'une fiche action du Contrat de territoire ENS de la CCPEVA. De nombreuses opérations de gestion, d'expertise et de sensibilisation du public sont ainsi soutenues par le département ;
- **EDF** : contribue à la sensibilisation du grand public à travers la formation d'hydroguides et en soutenant la maison de la réserve naturelle (maison des Dranse).

La réserve naturelle s'implique aussi dans ces réseaux

- Réserves Naturelles de France (RNF)
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
- Réseau RAMSAR (zone humide d'importance internationale)
- Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)
- Réseau Empreintes
- Mission interservices Eau & Nature (MISEN74)

TEMPS FORTS 2017-2021

PARTAGER 2017 : Une maison d'accueil et un animateur !

Abritée depuis 2015 dans la Maison des Dranse, l'équipe de la réserve naturelle accueille depuis 2017 un **poste d'animation à temps plein** !

Grâce à plusieurs projets d'envergure, les actions de sensibilisation concernent désormais le grand public (accueil dans la maison ou visites pour les touristes ou habitants) et les scolaires (primaires, collèges). Ce poste à temps plein permet d'asseoir **l'ancrage local** de la réserve naturelle, pour une meilleure sensibilisation de chacun à son patrimoine biologique et géologique.

2017-2020 : Une équipe en mouvement !

Le service s'est réorganisé avec une responsable du service réserves naturelles et **une conservatrice des réserves lacustres** qui pilote les actions et les équipes de ces trois sites.

L'équipe de la Dranse est complétée par le garde-technicien, l'animatrice nature ainsi qu'une chargée de mission sports de nature.

Les **locaux** de la réserve naturelle sont mis à disposition par le **Conservatoire du Littoral et la commune de Publier**.

G
O
U
V
E
R
N
A
N
C
E

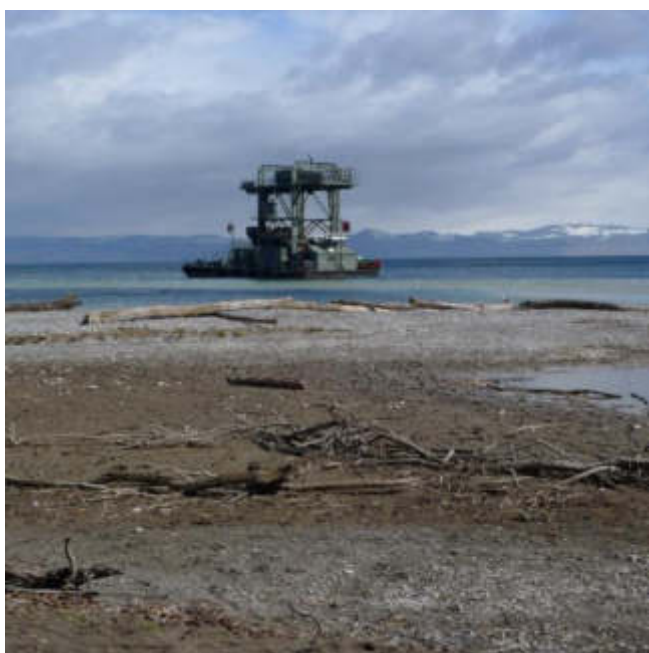


2017 : La fin de la drague sur la Dranse

La barge d'extraction de Sagradranse a été enlevée définitivement de l'embouchure suite à la **non-reconduction de la concession d'extraction**. L'installation de concassage de Port Pinard est maintenue et fonctionne grâce à des apports extérieurs de matériaux par bateaux.

L'arrêt de l'extraction au large de la Dranse permettra de **restaurer un profil en long et un équilibre sédimentaire plus naturels** dans la rivière. L'érosion des berges, partiellement due à l'incision du lit, devrait diminuer.

G
E
R
E
R



2017 : De nouveaux panneaux d'information

La **Commune de Thonon-les-Bains** a financé la réalisation et la pose de quatre panneaux pour compléter le verso des **panneaux d'information** présents entre le parking et l'entrée de la réserve le long du sentier d'accès.

Ces panneaux présentent les différentes actions menées par le gestionnaire pour conserver la biodiversité des milieux présentés au recto.

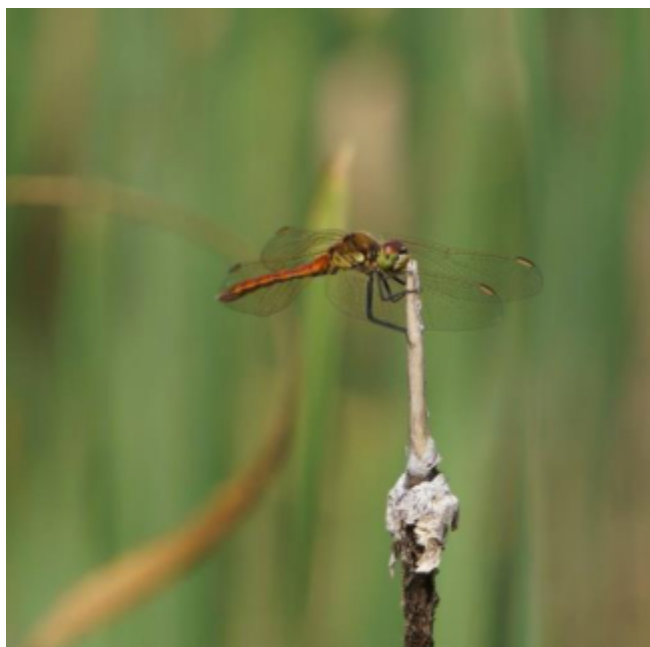
Le Conservatoire d'espaces naturels a fourni l'iconographie et les textes de ces panneaux.



2016-2020 : Découverte d'une nouvelle espèce pour le département

La découverte du *Sympetrum déprimé* en 2016 au Parc des Dranse par le CEN74 a été suivie par plusieurs campagnes d'inventaires dans la réserve naturelle. Elles ont permis de mieux cerner la répartition de l'espèce sur ce territoire.

L'espèce, classée *en danger* sur la Liste Rouge française, représente un enjeu important, puisque **cette station est la seule connue du département.**



2017-2020 : Des opérations pour booster la biodiversité

Le projet européen POIA - CIMA Grands lacs Alpains a permis de mener à bien plusieurs actions de restauration et d'entretien de milieux sur :

- la **prairie à orchidées** (0,25 ha),
- 0,364 ha de **zone humide** du secteur nord,
- les **îlots de Saint Disdille**, et ainsi de compenser partiellement la perte de crédits causée par l'arrêt du contrat Natura 2000.

Prochain objectif : les terrasses sèches !



2020 : Les 40 ans de la réserve !

Créée en 1980, la réserve a fait l'objet d'un second décret en 1994, modifiant en particulier ses contours (4 hectares supplémentaires). La gestion en a été confiée dès 1991 au Conservatoire d'espaces naturels (anciennement APEGE). L'année 2020 a donc marqué les 40 ans de la réserve.

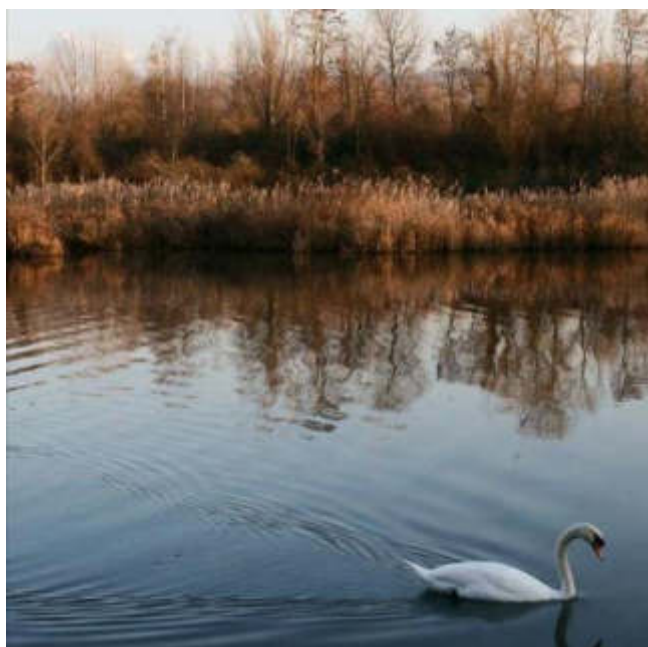
Des actions particulières de sensibilisation ont été programmées pour faire connaître le site du public local : **sorties découvertes, conférence, réalisation d'une vidéo, soirées débat, appel à archives suivi d'une exposition...** Certaines ont dû être annulées avec la crise sanitaire en 2020 liée au Covid-19.



2019 : retour sur 10 années de gestion

Le plan de gestion, véritable feuille de route détaillant pour 10 ans les enjeux et les actions à mettre en œuvre, a subi une évaluation de fin de parcours en 2019. L'occasion de faire le bilan sur l'avancement des actions, l'atteinte des résultats, et de peaufiner les orientations de gestion pour les 10 ans à venir.

En bref : **la totalité des actions a été initiée ou réalisée.** Les 3/4 ont été totalement réalisées (31 sur 42), le reste est en cours.

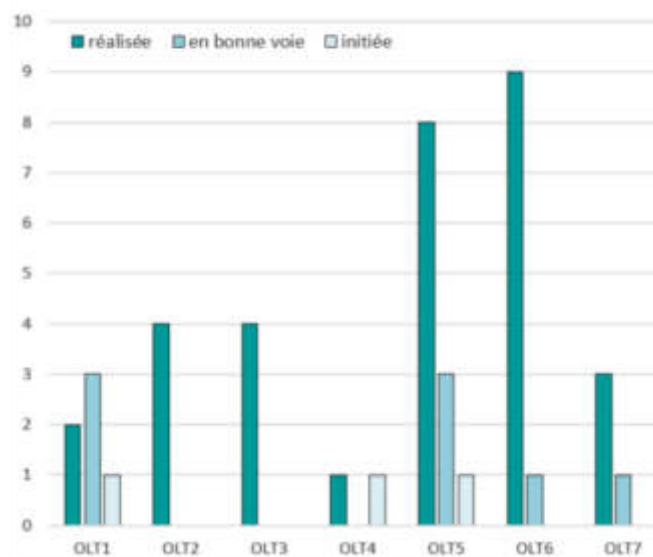


2017-2019 : projet SYNAQUA

Durant 3 ans, le projet transfrontalier SYNAQUA (Synergie transfrontalière pour la bio-surveillance et la préservation des écosystèmes aquatiques) a permis de sensibiliser scolaires et grand public, faire connaître les écosystèmes lacustres et leur donner des clés de compréhension sur le travail de recherche en lien avec la **préservation des milieux et la protection des eaux.**

Il a pris fin en 2019 après avoir touché plus de 400 **élèves du niveau secondaire.** Pour visionner une vidéo explicative : rendez-vous [sur le site de l'INRAE](#) !

Etat d'avancement des actions



2020 : Contrat de territoire ENS

Le gestionnaire s'est associé à la CCPEVA pour le **contrat de territoire Espaces Naturels Sensibles** signé avec le Département de Haute-Savoie. Financé par la taxe d'aménagement, le programme propose de nombreux projets pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel.

A la clé, de multiples actions de restauration ou de gestion des milieux, des suivis scientifiques et de sensibilisation du public seront accompagnées de 2020 à 2024 sur la Réserve naturelle, marquant **l'engagement du département aux côtés de l'Etat** pour ce site exceptionnel.



Suivi des orchidées

Depuis 2008, un partenariat entre le CEN 74 et **l'école d'ingénieurs de Lullier** (Suisse) permet la réalisation d'un **inventaire exhaustif des orchidées** rencontrées sur les pelouses et terrasses sèches de la Réserve naturelle. Les pieds (fleuris ou non) sont localisés par GPS, de manière à disposer chaque année d'une carte de répartition de chacune des espèces et de l'évaluation fine des effectifs.

L'analyse de ces données permet d'identifier la réponse du milieu naturel aux orientations de gestion du site (fauche, réouvertures de lisières), en fonction des espèces en présence.



2014-2020 : 6,2 hectares supplémentaires sécurisés !

L'acquisition de la propriété « Engels » par le **Conservatoire du littoral**, pour laquelle une négociation avait été entamée dès 2014, a abouti.

Le CEN74 a assuré la négociation foncière et a suivi les démarches liées à l'acquisition pour que ces **6,2ha soient durablement préservés par une maîtrise foncière publique**.

Une convention de gestion a été signée en 2020 entre le CEN74 et le Conservatoire du littoral pour permettre la mise en œuvre du plan de gestion sur ce secteur.



BILAN DE GESTION PAR MISSION

Ce bilan est une synthèse des activités réalisées sur la période 2017-2021 et présentées dans les rapports d'activité annuels. Tous sont disponibles en téléchargement sur le site www.cen-haute-savoie.org et ont été présentés lors des comités consultatifs.

Les actions présentées ne sont donc pas exhaustives de toutes les activités réalisées sur la période 2017-2021.



1 - Surveillance du territoire et police de l'environnement

Le décret de création de la réserve naturelle détermine les activités autorisées ou non dans son périmètre. Les gardes et conservatrices des réserves naturelles de Haute-Savoie sont assermenté.e.s et placé.e.s sous l'autorité du procureur de la République. Ils assurent à ce titre des missions de « police de l'environnement ». Cette surveillance est renforcée grâce à l'appui d'autres services de l'État (ONCFS, AFB, ONF, Gendarmerie, ...).

Un accord quadripartite lie les procureurs de la République, le préfet, et les corps de police de l'environnement et cadre la politique d'intervention pour les atteintes à l'environnement en Haute-Savoie. Le CEN74 a également défini et met en œuvre une stratégie d'intervention « police » dans les réserves naturelles afin de garantir une similarité de traitement des infractions entre les 9 réserves naturelles du département (sensibilisation, avertissement, timbre-amende, PV).

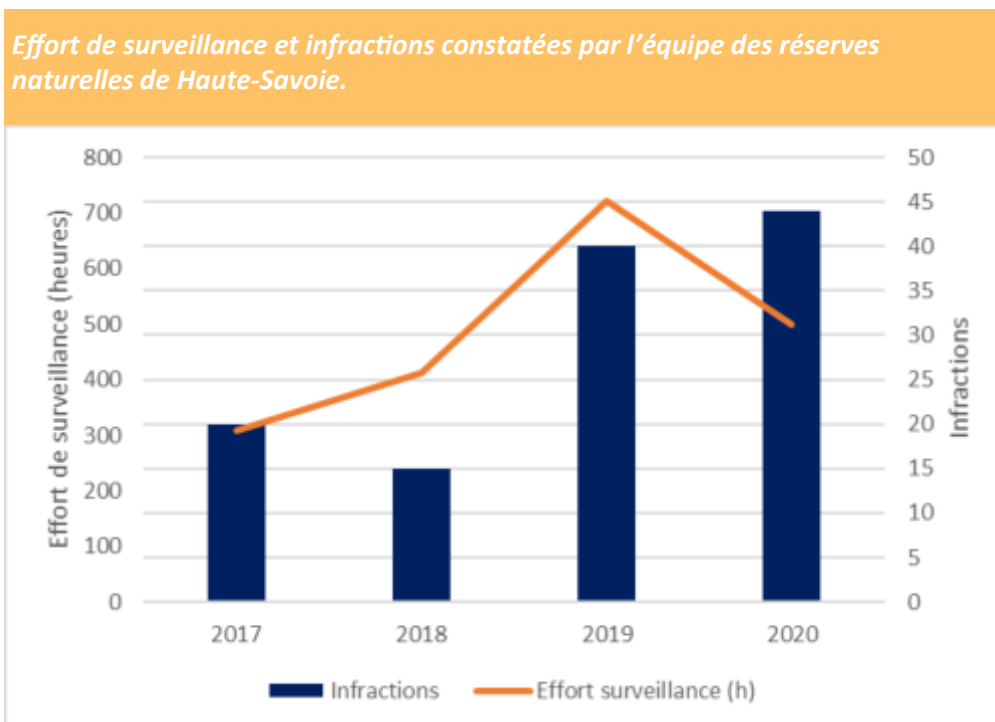
La description détaillée des infractions relevées et des suites données est présentée au fil des rapports d'activités annuels annexés.

L'année 2019 a notamment marqué un triste record par rapport aux 10 années précédentes, avec une croissance générale des infractions liée à la circulation de vélos et d'embarcations sur des secteurs ou des périodes interdites, ainsi qu'une pression forte liée à la présence de chiens. En 2020, la recrudescence de présence ou de signalements de feux et de dégradations volontaires de panneaux réglementaires (destruction, tags) sont aussi à déplorer.

En synthèse, sur la période couverte par ce bilan, on constate une instabilité du nombre d'infractions (moyenne de 30 infractions relevées par an).



Rappel à la loi effectué sur la circulation de cycles.



—> Il est important de souligner que la fréquentation de la réserve naturelle n'a fait qu'augmenter ces dernières années et s'est particulièrement renforcée en 2020 (doublement de la fréquentation par rapport à l'année précédente, probable effet induit COVID19). Les infractions ont significativement augmenté en 2019 et 2020, et les conditions de sécurité des agents dans le cadre de leurs missions se sont globalement dégradées.

2 - Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

Plusieurs suivis scientifiques, ponctuels ou récurrents, ont été conduits sur la réserve naturelle sur la période 2017-2021. Leur détail est présenté au fil des rapports d'activité annuels ainsi que dans les rapports d'activités scientifiques annuels du comité scientifiques des réserves naturelles de Haute-Savoie.

Deux de ces suivis, parmi les plus emblématiques sont présentés ci-dessous :

Changements globaux : Actualisation de la cartographie des habitats naturels et état des lieux plantes exotiques

Un état des lieux (établissement d'une carte détaillée) des plantes exotiques envahissantes présentes sur la réserve a été élaboré en prévision des **travaux de restauration de la Dranse**, en 2019 (**collaboration SIAC - CEN 74**) et du **renouvellement du plan de gestion - document d'objectifs Natura 2000**.

Une cartographie des habitats naturels et des relevés phytosociologiques ont ensuite été effectués sur l'ensemble de la réserve en 2020, avec un focus particulier sur les habitats d'intérêt communautaire. L'objectif : disposer d'un état des lieux détaillé pour identifier quelles actions de gestion sont nécessaires pour conserver les enjeux du patrimoine naturel.

Espèces patrimoniales : Suivi des oiseaux nicheurs

Le STOC est un **protocole national de suivi annuel des oiseaux** communs, mené dans la réserve naturelle du delta de la Dranse depuis 2010. Cet inventaire permet d'établir la richesse en nombre d'espèces ainsi que l'abondance de ces espèces sur le site.

Ce protocole étant mené sur l'ensemble du territoire national, il permet également de comparer l'évolution des effectifs nationaux avec l'évolution des effectifs de la réserve naturelle. Globalement sur les 30 dernières années nous assistons à un déclin de la plupart des espèces d'oiseaux en France, sauf les espèces forestières dont les effectifs semblent augmenter.

Cette tendance tend à se confirmer sur la réserve naturelle, mais certaines espèces ont au contraire un comportement contraire à la tendance nationale ! C'est par exemple le cas pour le Troglodyte mignon, les Grèbes huppés ou encore le Goéland leucophée. Les connaissances acquises commençant à avoir suffisamment d'ancienneté pour le site, ces tendances observées seront prises en compte dans les prochaines orientations du plan de gestion.

Focus - Collecte & échange de données

Plus de 760 données ont été collectées sur le terrain par l'équipe de gestionnaire ou les membres du conseil scientifiques de 2017 à 2019 (hors relevés orchidées).

Parmi lesquelles :

- 210 données d'espèces protégées ou patrimoniales
- 94 % des données pour de la faune !
- 20 relevés phytosociologiques ont été effectués pour la cartographie d'habitats en 2020

Toutes les données sont en « open data » et remontent dans les bases de données régionales ou nationales telles que le pôle flore-habitats, l'INPN, etc.



3 - Prestations de conseil, études et ingénierie

Le plan de gestion de la réserve naturelle est le document fondamental qui **identifie les enjeux de conservation et objectifs de gestion**, les traduit en actions à mener et les planifie dans le temps. C'est le document de référence du gestionnaire. Il est évalué à la fin de sa période de validité ainsi qu'une fois à mi-parcours.

Celui en vigueur a été rédigé par le CEN74 en 2010 pour 10 ans. Il a été validé par le comité consultatif et le CSRPN (Se référer à l'annexe 1).

Les principaux enjeux de gestion de la réserve naturelle identifiés dans le plan de gestion 2010-2019 sont :

- le maintien et la restauration de la **dynamique alluviale** de la Dranse,
- la **préservation des milieux** d'intérêt et des **espèces caractéristiques**,
- la favorisation des échanges de populations de la RN avec l'extérieur (**continuités écologiques**),
- **l'amélioration de la connaissance** de la RN et de son environnement,
- **l'intégration** dans le contexte socio-économique local,
- **l'accueil et la sensibilisation** des visiteurs.

Un plan de gestion en évolution permanente

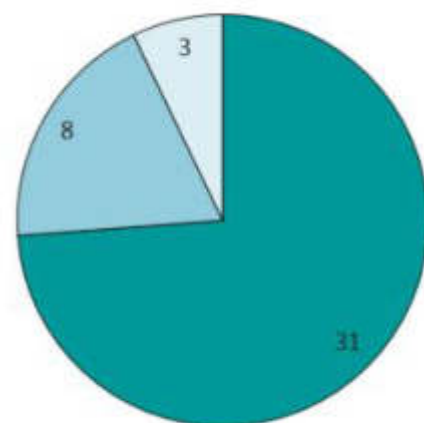
Une **évaluation de fin de parcours a été menée en 2019** (voir annexe 3) : toutes les opérations du plan de gestion ont été évaluées et questionnées, tant sur leur degré de réalisation que sur leur efficacité (atteinte des résultats recherchés). L'analyse des résultats se base également sur la disponibilité effective de moyens (humains, techniques et financiers) pour la réalisation des missions prévues à l'origine.

Ce travail est un moment de choix pour commencer à préparer le prochain plan de gestion : adaptations méthodologiques, choix des futurs indicateurs, modification des objectifs à long terme ou opérationnels...

L'analyse de l'état d'avancement des actions montre que la **totalité des actions a été initiée et 31 action sur 42 ont été totalement réalisées**, soit les 3/4 ; le reste était encore en cours en 2019 (voir annexe 2).

L'évaluation de l'atteinte des **objectifs de conservation** est **plutôt favorable**, mais des points bloquants ont empêché un bilan 100% positif :

- en particulier l'objectif 1 qui concernait la restauration de la dynamique alluviale de la Dranse : 10 ans n'ont pas suffi à mobiliser l'ensemble des acteurs pour réussir à rétablir la naturalité de la rivière... Mais les travaux de restauration sont bel et bien planifiés ! Un travail de fond avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC) a été mené : choix du scénario à privilégier, contributions techniques sur les dossiers réglementaires, transmission des données scientifiques, réunions avec les différents services instructeurs, planification de la communication et de la sensibilisation du public... Cette collaboration a permis de **faire évoluer le projet de restauration de la rivière** en affinant la connaissance de la réserve naturelle et de son amont, et de **planifier et prévoir les travaux de la manière la moins impactante possible** pour les milieux et espèces sous la responsabilité du gestionnaire de la réserve et de la zone Natura 2000 associée.
- Quand à l'objectif 4 qui visait à favoriser les échanges de populations faunistique et floristique entre la réserve naturelle et l'extérieur, les prérogatives du gestionnaire n'ont pas permis une marge de manœuvre suffisante dans le tissu socio-économique très urbanisé localement. Cet objectif semble à repenser, de manière à ne pas perdre de vue une **amélioration de la connectivité écologique**, mais les actions incluses dans l'objectif initial ne semblent plus pertinentes.



■ réalisée ■ en bonne voie □ initiée

État d'avancement des actions du plan de gestion en été 2019.

4 - Interventions sur le patrimoine naturel

Des actions de gestion du patrimoine sont planifiées afin de **maintenir un milieu/une espèce dans un bon état de conservation**, ou de restaurer les conditions favorables à une ou plusieurs espèces en mauvais état de conservation. L'analyse sur l'état de conservation des milieux ou des espèces est menée lors de l'évaluation du plan de gestion ce qui permet de caractériser les effets des travaux dans la durée et d'évaluer leur efficacité.

Le gestionnaire **accompagne également les acteurs du territoire** pour le montage et la réalisation de leurs projets en réserve naturelle (travaux de restauration de rivières, entretien ou restauration d'infrastructures, etc.). Se référer au chapitre « Bilan des autorisations et travaux ». Les opérations les plus emblématiques conduites par le gestionnaire depuis 2017 sont présentées ci-dessous. L'ensemble des actions menées est quant à lui présenté au fil des rapports d'activité annuels.

Travaux de maintien de l'ouverture des prairies à orchidées

Le suivi réalisé sur les orchidées montre que les travaux de maintien de l'ouverture des milieux ou de réouverture de milieux fermés influencent positivement le nombre d'espèces et de pieds d'orchidées. Il ressort que sur ce type de milieux, une fauche annuelle ou à défaut tout les deux ans est indispensable au maintien des orchidées. Certains secteurs, qui n'ont pas pu être gérés depuis l'arrêt des contrats Natura 2000, sont ainsi en déprise.



Débroussaillage de la pelouse à orchidées (hiver 2019)

Maître d'ouvrage, coordination des opérations : ASTERS-CEN 74

Partenaires techniques et financiers : CEN74, DREAL AURA, POIA CIMA Grands Lacs Alpains, Europe

Coût des travaux : fauche annuelle des secteurs les plus sensibles réalisée en régie par l'équipe (0.25 ha). Ponctuellement, des travaux de réouverture plus importants ont été réalisés par la société Chablais insertion.

Réalisation : Les travaux sont réalisés en période hivernale, d'octobre à février pour permettre aux espèces floristiques et faunistiques de prairies d'accomplir l'ensemble de leur cycle de vie.

Lien avec le plan de gestion : OLT 2 : *Préserver les milieux d'intérêt*, Action 2.1 : Maintenir les habitats ouverts des terrasses sèches

Actions de maintien de l'ouverture des milieux humides et des îlots

Concernant les îlots de Saint Disdille, le maintien d'une zone ouverte a pour objectif de permettre le **maintien de la colonie de laridés** (mouette rieuse et goéland cendré) sur la réserve. Le plan de gestion identifie une responsabilité forte sur le maintien de ces sites de nidification. Les travaux sur les zones humides ont pour objectif notamment de **favoriser la population de Sonneur à ventre jaune** de la réserve naturelle. Cette espèce a besoin de petite mares plutôt ensoleillées. Sur ce type de milieux, un passage tous les 3 ou 4 ans est suffisant. Espacer les passages permet également de maintenir les populations de rousserolle effarvatte, qui ont besoin au printemps de trouver des roselières non fauchées.

Maître d'ouvrage & coordination des opérations : ASTERS-CEN74

Localisation : 0.364 ha de zone humide située au nord de la réserve ; îlots de l'étang de Saint Disdille,

Partenaires techniques et financiers : CEN74, DREAL AURA, POIA CIMA Grands Lacs Alpains, Europe

Coût total des travaux 2017-2020 : 8 095€ TTC

Modalités de réalisation : Travaux par Chablais Insertion, en période hivernale pour éviter l'avifaune nicheuse.

Lien avec le plan de gestion : OLT 2 : *Préserver les milieux d'intérêt*, Action 2.2 : Maintenir les habitats des zones humides ; OLT 3 : *Préserver les espèces caractéristiques de la RN*, Action 3.1 : Entretien des sites de nidification.

5 - Création et entretien d'infrastructures d'accueil

L'équipe du gestionnaire se charge du déploiement et de l'entretien de la signalétique (réglementaire et pédagogique) sur le périmètre de la réserve naturelle.

Des aménagements d'accueil du public sont également installés et entretenus par le CEN74 avec le soutien de ses partenaires comme les Communes, le Conservatoire du Littoral ou encore EDF (maison de la réserve naturelle à côté du Parc des Dranse, sentier pédagogique, observatoire, etc.).

Les infrastructures de la réserve naturelle

L'entretien du **sentier de découverte** et la maintenance courante de l'**observatoire ornithologique** sont assurés par le CEN74 (débroussaillage ou taille des abords). Le parking, le sentier d'accès et ses panneaux pédagogiques sont gérés en lien avec la commune de Thonon-les-bains.

Actuellement l'observatoire présente un vieillissement de certains bois ; des études sont en cours pour évaluer les potentiels problèmes de sécurité. Si les diagnostics en démontrent l'utilité, des opérations de maintenance et restauration sont programmées en 2021, en partie en régie.



Observatoire ornithologique

Crédit : CEN74

6 - Suivi et évaluation des actions

Le suivi et l'évaluation des actions de tous types menées sur la réserve naturelle représente un travail de fond pour l'équipe de la réserve naturelle. Le pilotage et l'analyse de ces opérations est présenté et discuté chaque année en comité consultatif. Se référer au tableau de bord du plan de gestion annexé.

Un travail permanent de concertation avec les acteurs locaux et les socio-professionnels du territoire est également mené afin de permettre le maintien d'activités (tourisme, foresterie, agriculture, culture, ...) au sein de l'espace protégé.

Focus - Suivi de la fréquentation

On estime à environ 35 000 visiteurs par an la fréquentation.

Un éco-compteur est installé à l'entrée principale de la réserve. Le dispositif est constitué d'un capteur sous forme de dalle installé dans le sol à une profondeur d'environ 10 cm. Il détecte les pas des piétons et envoie un signal à un boîtier électronique, relié par un câble à quelques mètres de la dalle et caché au niveau du sol. Le boîtier enregistre et date les comptages.

L'hiver est marqué par une fréquentation faible, puis le printemps voit la fréquentation augmenter, principalement les week-ends. Les mois d'été (vacances scolaires) montrent une fréquentation très élevée, avant une décroissance automnale dès la fin des vacances scolaires.

La fréquentation de la réserve reste modérée mais est en hausse sur les trois dernières années, avec une augmentation plus marquée pendant la saison estivale (quotidiennement plus de 50 personnes).



7 - Management et soutien

Le gestionnaire mobilise une équipe composée entre autre par des postes de conservateur.trice, de garde-technicien.ne, d'animateur.trice nature, de chargé.e de mission scientifique ou de chargé.e d'études sport de nature. Le CEN74 mobilise également ses service supports (RH, comptabilité, secrétariat, SIG, foncier, etc.).

Le gestionnaire s'assure de la mise en œuvre du plan de gestion et du reporting aux instances de gouvernance de la réserve naturelle. Il produit pour cela chaque année un rapport d'activités de la réserve naturelle ainsi qu'un rapport d'activités scientifiques du comité scientifiques des réserves naturelles de Haute-Savoie.

Gouvernance

La gouvernance est assurée par le comité consultatif, piloté par le préfet de la Haute-Savoie. Il s'est réuni :

- 21 novembre 2017
- 10 décembre 2018
- En 2019, prévu le 18 décembre, annulé (périodes de réserve électorale + crise sanitaire COVID19).

Le comité scientifique des réserves naturelles s'est réuni :

- 21 novembre 2017
- Plénière : 4 mai 2017 / 22 novembre 2018 / 28 janvier 2020
- Commission sciences humaines et sociales / vie locale : 4 décembre 2017
- Commission biodiversité : 4 décembre 2017
- Commission géosystème : 4 décembre 2017
- Bureau : 4 décembre 2017 et 2 octobre 2020
- Stage école terrain : 8 juillet 2017 / 16 mai 2018 / 12 juillet 2019
- Groupes projet : lacs (11 mai 2017), glaciers (31 juillet 2017), alpages (12 avril, 03 mai, 19 juin et 19 juillet 2018), dérangement hivernal (23 avril, 11 juin et 18 juillet 2018), natur'adapt (25 novembre 2019).

Contributions aux politiques publiques

Depuis 2017, l'équipe s'est particulièrement impliquée sur les dossiers suivants :

- **Politique Espaces Naturels Sensibles** : En lien avec la Communauté de Communes Pays d'Evian et Vallée d'Abondance et le Conseil départemental, le gestionnaire a contribué à la construction du Contrat de territoire ENS local, par la rédaction de fiches actions pour soutenir la mise en œuvre et la rédaction du plan de gestion de la réserve naturelle. La première phase de ce contrat de territoire a été activée dès 2020, et un avenant sera signé pour mieux s'adapter aux évolutions du prochain plan de gestion.
- **Programme de mesures du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)** : dès l'année 2019, l'équipe s'est mobilisée aux côtés des partenaires institutionnels et professionnelles concernés pour l'élaboration du prochain programme de mesures du SDAGE (2022-2027) sur le secteur Dranses / Sud-Ouest lémanique. Des contributions écrites ainsi qu'une participation en réunion ont permis d'identifier les modifications et évolutions nécessaires pour ce document, dans la continuité des actions du programme 2015-2021 actuellement en vigueur.
- En septembre 2017, les partenaires impliqués depuis de nombreuses années, ont signé le **Contrat de rivières des Dranses et de l'est lémanique**, confirmant ainsi la mise en place de la stratégie globale de gestion et de protection de l'eau des rivières situées du côté est lémanique du Chablais. Le contrat de rivières permet de mettre en œuvre une gestion équilibrée de l'eau et une gestion intégrée des milieux aquatiques.

La réserve naturelle appartient au sous bassin versant dit « de la Basse Dranse », et plusieurs actions inscrites dans ce Contrat de rivière la concernent directement : les travaux de restauration hydromorphologique sur la Basse Dranse en premier lieu, mais aussi le Plan pluriannuel d'entretien des matériaux.

8 - Participation à la recherche

Les réserves naturelles de Haute-Savoie sont de véritables **laboratoires à ciel ouvert**. Le comité scientifique facilite les synergies entre universités, laboratoires et le gestionnaire. Cela permet l'émergence et la réalisation de multiples programmes de recherches sur le territoire de la réserve naturelle. **Des acteurs scientifiques de premier ordre** s'intéressent aux espaces protégés de Haute-Savoie, dans un département où les activités humaines modifient profondément le reste du territoire.

Lorsque des programmes de recherches sont menés sur le territoire de la réserve naturelle mais sans lien direct avec le plan de gestion, l'équipe du CEN74 participe à ces programmes dans la mesure de ses moyens humains et financiers.

Phénoclim

Depuis 2017 sur la Dranse, le gestionnaire a accompagné le projet Phénoclim, programme scientifique du Centre de Recherche sur l'Écologie Alpine (CREA) intégrant des sciences participatives, ayant pour but de mesurer l'impact du changement climatique sur la faune et la flore en montagne. La réserve naturelle de la Dranse a rejoint le projet dès 2009 avec 3 autres réserves de Haute-Savoie. Une station de mesure météo est installée depuis 2011 dans le périmètre de la réserve naturelle, et le garde suit des individus de 3 espèces floristiques tout au long de l'année, pour consigner la date d'évènements saisonniers phénologiques. Les grandes tendances de l'évolution de la phénologie en réponse au changement climatique sont ainsi scrutées à la loupe à l'échelle de tout le massif alpin.

Déclinaison du plan régional d'actions odonates

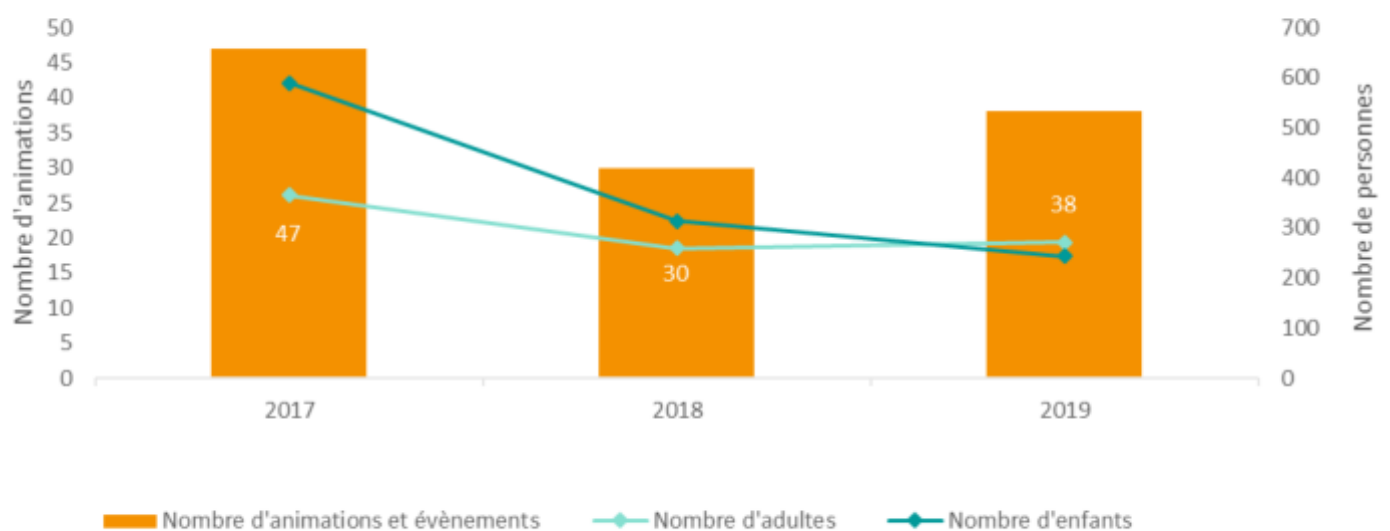
La réserve abritant la seule population de *Sympétrum déprimé* du département, des actions de suivi sont menées par l'animateur du PRA odonates, FNE 74, sur le Delta de la Dranse et ses environs (Parc des Dranse, basse Dranse amont).

9 - Prestation d'accueil et d'animation

Aimer, découvrir, apprendre, respecter... **La réserve naturelle est ouverte au public** et guide les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement et de la contemplation. Les éducateurs à l'environnement proposent une découverte de cette nature intrigante et complexe et aident toutes les générations à prendre conscience de l'importance de la biodiversité dans nos vies. Car comprendre, c'est faire un pas de plus vers la protection de ces espaces extraordinaires !

Nombre et portée des animations proposées sur la période 2017-2019.

Crédit : CEN74



Le gestionnaire mobilise des moyens afin de proposer :

- Des événements grand-public
- Des animations scolaires
- L'accueil et la visite de la maison de la réserve naturelle

Les actions conduites depuis 2017 sont présentées au fil des rapports d'activité annuels. En synthèse, le nombre d'événements et animations proposées tend à se stabiliser autour de 38 par an sur la période, malgré des évolutions du personnel qui ont complexifiées la mise en œuvre de partenariats sur le long terme : voir graphique en page précédente. C'est là l'enjeu des années à venir.

Maison des Dranse et Parc des Dranse

La particularité de la réserve naturelle du Delta de la Dranse est de pouvoir s'adosser au site voisin du Parc des Dranse. Des animations plus interactives peuvent s'y dérouler, pour compléter l'offre de sensibilisation sans déroger au décret de la réserve naturelle : manipulation d'espèces ou cueillette par exemple. La maison de la réserve naturelle (Maison des Dranse) permet également l'accueil ou le report d'activités de sensibilisation : salle d'exposition, maquette, lieu de projections, boutique.

Animation scolaire dans la maison de la réserve et grand public au Parc des Dranse (grimpe d'arbres)

Crédit : CEN74



Suite au montage d'un Contrat de territoires Espaces Naturels Sensibles à la CCPEVA en 2020, l'animation de la Maison des Dranse, du Parc des Dranse et de la réserve naturelle seront dorénavant soutenues de façon structurante par le département de Haute-Savoie.

Il est important de souligner qu'à ce jour, les actions de sensibilisation sont considérées comme secondaires dans la convention de gestion liant l'État et le gestionnaire. A ce titre elles ne sont que très peu financées et le gestionnaire mobilise des moyens importants pour rechercher d'autres partenaires financiers afin de réaliser cette mission fondamentale.

10 - Production de supports de communication et de pédagogie

Le gestionnaire produit des outils de communication ou des supports pédagogiques afin de faciliter la mise en œuvre de ses missions (accueil du public, reporting scientifique vers le grand public et les partenaires, sensibilisation, ouverture aux publics en situation de handicap, etc.).

Depuis 2017, dans le large panel d'outils créés, quelques uns sont illustrés ci-dessous :

- Projet européen SYNAQUA : réalisation d'une **vidéo bilingue de sensibilisation sur le lac Léman**, sa biodiversité, l'impact des activités humaines et les moyens de surveillance de son état de santé. Celle-ci,

mise en ligne sur le site du projet et du gestionnaire, et relayée sur les réseaux sociaux, peut être par exemple visionnée à l'adresse suivant : <https://www6.inrae.fr/synaqua/Communication-Presses>.

- Projet européen AlpBionet : création par l'équipe pédagogique du jeu « **Ecorridor** » sensibilisant à la prise en compte des connectivités écologiques dans l'aménagement du territoire.
- Projet européen Grands lacs alpins : **création d'une vitrophanie** pour agrémenter l'accueil de la Maison de la réserve.
- Projet européen **Rando Nature** : création d'un site internet et d'une application sur lesquels des itinéraires de randonnée et des contenus pédagogiques sont répertoriés. Conçus pour les réserves de Passy et des Contamine-Montjoie, le projet sera développé dès 2021 sur les réserves lacustres du département.
- **Refonte du site web** du CEN74, avec notamment une page dédiée pour transmettre les informations essentielles sur la réserve naturelle (accès, réglementation, contact avec l'équipe du gestionnaire).
- Les **publications sur les réseaux sociaux** ont été multipliées considérablement ces dernières années : c'est un moyen de communication très prisé du grand public qui permet une bonne interactivité : informations sur des changements de dernière minute pour les activités proposées, relais des observations dans la réserve, actualités du territoire en lien avec la gestion du site naturel...

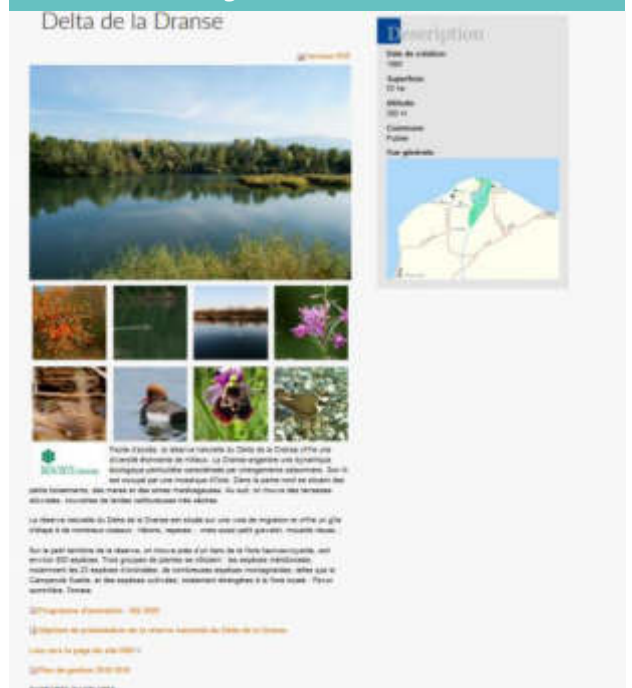
L'année 2019 en particulier a fait l'objet d'un effort particulier, directement suivi d'effets : pour 62 publications Facebook, le nombre d'abonnés a augmenté de 14%. La plupart des publications Facebook sont aussi relayées sur Instagram depuis mars 2019.

Vitrophanies de la maison de la réserve

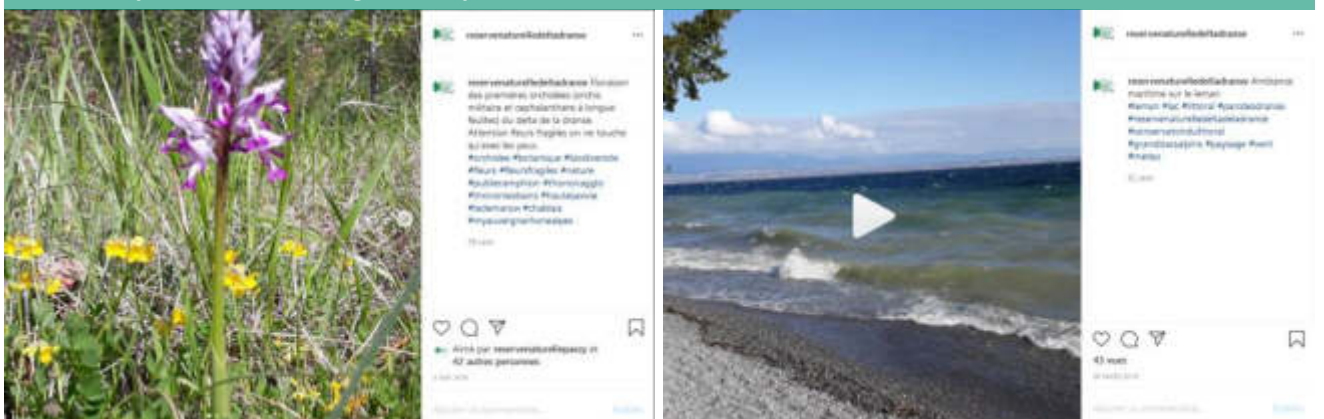
Crédit : CEN74



Capture d'écran de la page de la réserve sur le site internet du gestionnaire



Les deux publications Instagram les plus suivies de 2019



BILAN DES AUTORISATIONS & TRAVAUX

Le décret de la réserve naturelle détermine les activités interdites ou soumises à autorisation du préfet au sein de l'espace protégé. Le gestionnaire contribue à l'instruction de toutes les demandes d'activités en réserve naturelle. Les porteurs de projets peuvent être de tous types (privés, publics, propriétaires, gestionnaire, etc.). Ce bilan récapitule les demandes instruites et leur devenir et présente également les principaux travaux ayant été opérés au sein de l'espace protégé sur la période 2017-2021.





Bilan 2017-2021 des autorisations administratives

La description détaillée des demandes d'autorisation déposées auprès de la DDT74 et instruites par le comité consultatif restreint pour la RN, depuis 2017, est présentée au fil des rapports d'activité annuels. En synthèse :

Nombre de demandes d'autorisations	2017	2018	2019	2020 (au 31/08)	2021
Instruites (travaux légers/travaux lourds)	3 (3/0)	4 (4/0)	8 (dont 3 multi-réserves naturelles) (8/0)	3 (3/0)	
Accordées	3	3	7	3	A venir
Contrôlées conformes	3	3	A venir (autorisations pluri-annuelles)	A venir	
Contrôlées non conformes	0	0	0		

—> On constate une stabilité du nombre de demandes d'activités en réserve naturelle et un taux de conformité de 100%. Les demandes concernent principalement des actions d'entretien léger courantes pour les usagers riverains (voir page suivante), mais aussi des demandes d'inventaires ou actions de connaissance scientifique.

Le faible nombre de demandes enregistrées est cohérent avec la quantité de propriétaires ou acteurs économiques utilisant le territoire.

A noter, plusieurs autorisations « pluri réserves » ont été accordées ou étaient en cours pendant la période : c'est le cas par exemple pour des inventaires du Conservatoire Botanique National Alpin.

Focus - Cas des manifestations sportives

Les réserves naturelles font l'objet de nombreuses demandes de manifestations sportives. On constate globalement sur le département :

- une hausse du nombre de demandes
- Une hausse du nombre de compétiteurs

Cependant, la réserve du Delta de la Dranse est relativement préservée de ce type de demandes : sa configuration (chemins étroits et peu dégagés aboutissant au Léman ou dans la zone industrielle, ne permettant pas la réalisation de boucles) est en effet naturellement plutôt défavorable à l'organisation d'évènements sportifs.

Sur une réserve de cette surface, les impacts seraient probablement considérables, c'est pourquoi la DDT74 et le CEN74 ont pour ligne directrice de n'accorder aucune autorisation, comme c'est le cas sur les deux autres réserves de plaine au bord du lac d'Annecy.



Bilan 2017-2021 des travaux réalisés dans l'espace protégé

La description détaillée des travaux réalisés au sein de la réserve naturelle par des acteurs du territoire depuis 2017, est présentée au fil des rapports d'activité annuels. Les plus récurrents ayant fait l'objet d'une autorisation sont présentés ci-dessous (typologie identique).

Travaux de débroussaillage

Plusieurs propriétaires ou utilisateurs riverains de la réserve naturelle ont mené des travaux de débroussaillage en lien avec l'entretien des clôtures de séparation de leurs parcelles. Sur environ 1 mètre de large le long des limites de la réserve, ils ont ainsi ménagé un accès aux grillages pour permettre l'entretien courant ou réparations, et réduire les éventuels risques incendie.

Maîtres d'ouvrages : Société Anonyme des Eaux Minérales d'Evian,
Union des copropriétaires de Port Ripaille,
Camping de Saint-Disdille

Localisation : Bordures de la réserve naturelles au droit des 3 propriétaires ou exploitants ci-dessus.

Partenaires techniques et financiers : Sous-traitance ou travaux en régie par les pétitionnaires.

Modalités de réalisation : Les travaux sont mécanisés mais doivent respecter un certain nombre de préconisations pour diminuer leur impact sur le patrimoine naturel de la réserve : périodes d'intervention, limitation du bruit et des risques de pollution par exemple.

Conformité : pour les actions déjà réalisées (certaines autorisations étant pluri-annuelles), les opérations étaient conformes aux autorisations reçues.

BILAN HUMAIN & BUDGETAIRE

Pour mener les opérations prévues par le plan de gestion et validées par le comité consultatif, le gestionnaire mobilise une équipe et des moyens. Il bénéficie pour cela d'une dotation de l'Etat et se charge de mobiliser des cofinancements auprès de partenaires publics ou privés. Le CEN74 est une association à but non lucratif réalisant des missions d'intérêt général. A ce titre il peut solliciter des financements publics, par exemple auprès des collectivités locales. Les comptes du CEN74 sont contrôlés par un commissaire aux comptes.





L'équipe de la réserve naturelle

La description détaillée des personnes mobilisées pour la RN depuis 2017 est présentée p8 de ce document et au fil des rapports d'activité annuels. En synthèse, cela donne par mission de la convention de gestion :

Missions de la convention de gestion	Affectation du temps réalisé (en Équivalent Temps Plein)				
	2017	2018	2019	2020 (prévisionnel)	2021 (perspectives)
1-Surveillance du territoire et police de l'environnement	0.40	0.78	0.55	0.58	0.42
2-Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel	0.14	0.08	0.10	0.15	0.13
3-Conseil, études et ingénierie	0.28	0.08	0.83	0.29	0.43
4-Interventions sur le patrimoine naturel	0.42	0.04	0.05	0.06	0.10
5-Création et entretien d'infrastructures d'accueil	Cf. 1-	0.01	0.08	0.04	0.18
6- Suivi et évaluation des actions	Cf. 2-	0.30	0.16	0.13	0.22
7-Management et soutien	0.32	0.07	0.72	0.28	0.35
8-Participation à la recherche	Cf. 2-	0.01	0.01	0.01	0.03
9-Prestations d'accueil et d'animation	0.48	0.55	0.55	0.19	0.24
10-Production de supports de communication et de pédagogie	Cf. 9-	0.22	0.01	0.07	0.15
Total annuel	2.04	2.1	3.04	1.67	2.24

—> On constate donc une **variabilité des moyens humains mobilisés pour la gestion de la RN sur cette période**. En effet, des temps forts de mobilisation (plan de gestion, travaux d'envergure ou projets européens) ont alterné avec des périodes de vacances de postes liées à la réorganisation du service.

La répartition du travail de l'équipe avec d'autres sites (ENS du Parc des Dranse, autres réserves naturelles de plaine) permet de moduler l'implication de chacun suivant les besoins de chaque année. Le **CEN 74 a globalement renforcé les moyens humains pour la gestion de la RN sur la période** (poste animateur à temps plein).

Budgets réalisés

La description détaillée des budgets réalisés depuis 2017, ainsi que leur répartition par mission de la convention de gestion est présentée au fil des rapports d'activité annuels. En synthèse, cela donne :

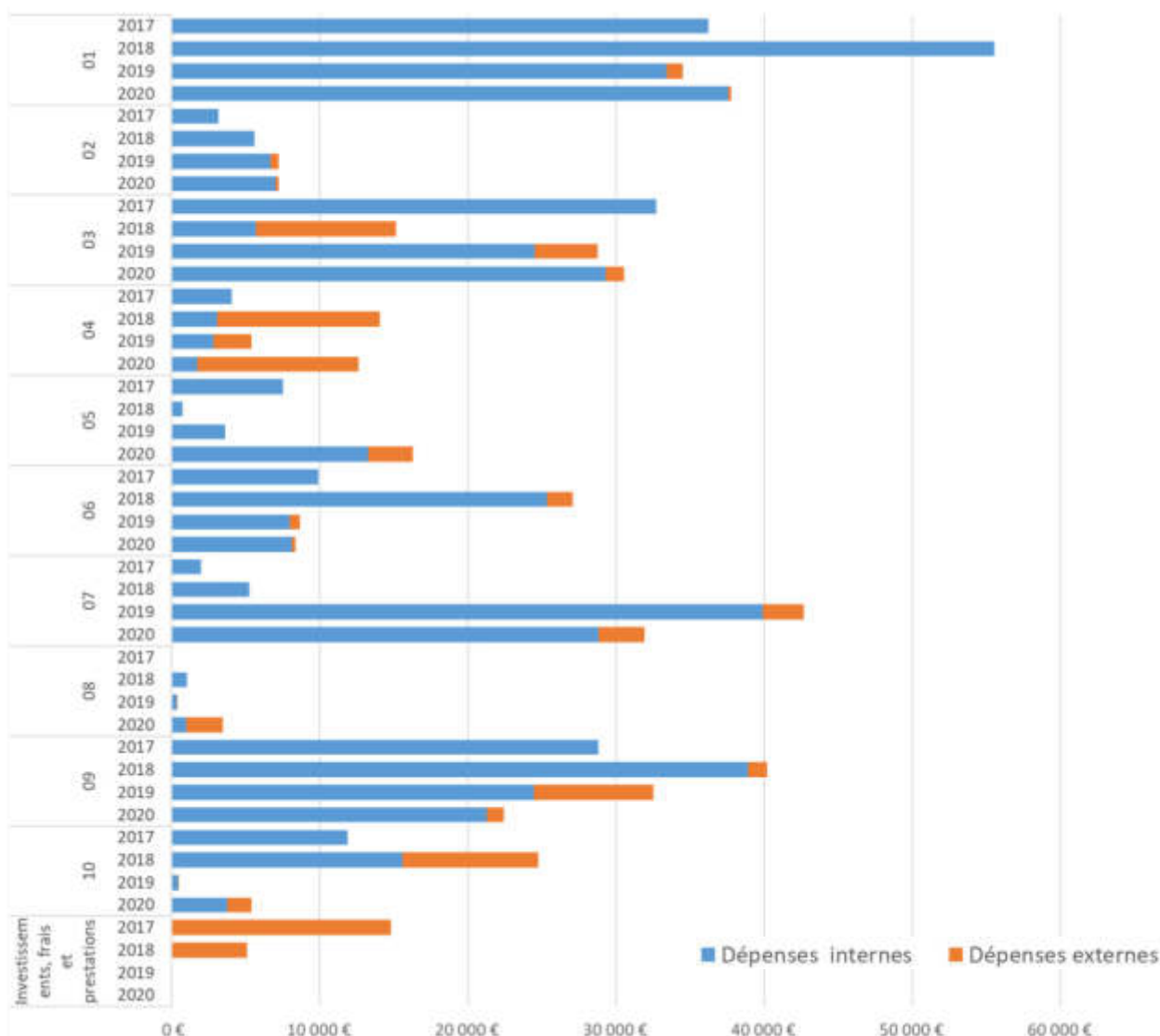
2017	2018	2019	2020	2021
151 081 €	194 611 €	164 293 €	176 056 €	À venir

Le graphique ci-dessous permet une analyse plus fine par missions de la convention de gestion de la réserve naturelle de 2017 à 2020. Une hausse du budget est notable sur les items 03 (prestations intellectuelles : évaluation et renouvellement du plan de gestion) et 07 (management et soutien : contribution aux politiques publiques et relations partenariales) sur les années 2019 et 2020.

Répartition des dépenses par items de la convention de gestion entre 2017– 2020.

Dépenses internes = masse salariale, frais de fonctionnement (déplacement, loyer, consommables...)

Dépenses externes = prestations & investissements

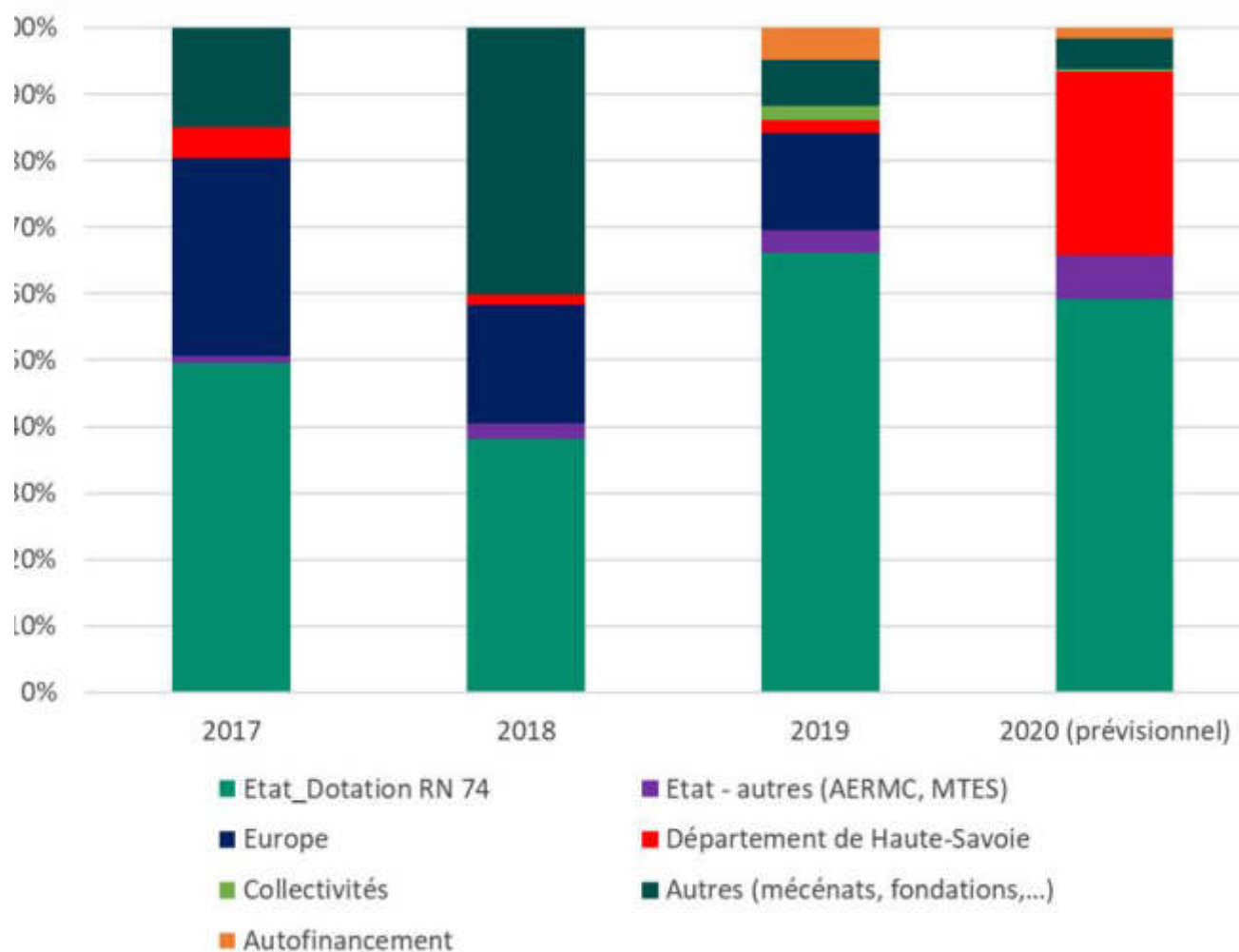


→ On constate une **variabilité du budget sur la période**. Ceci s'explique principalement par le lancement en 2017 de deux projets européens ayant entraîné de nouvelles opportunités d'actions ambitieuses (gestion du patrimoine naturel, sensibilisation du public). La réorganisation du service et les périodes de vacances de postes contribuent aussi à cette variabilité.

Ressources mobilisées

La description détaillée des ressources mobilisées depuis 2017, ainsi que leur répartition par mission de la convention de gestion est présentée au fil des rapports d'activité annuels. En synthèse annuelle, cela donne :

Répartition des ressources par financeur (en proportion du budget) entre 2017-2020



La dotation générale pour les réserves de Haute-Savoie est restée stable de 2017 à 2019. En 2020 une hausse du budget de 15000€ a été accordée suite à la signature du nouveau décret de la réserve naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval / Passy.

A partir de 2019 un accord avec l'Etat a permis de répartir cette dotation entre les 9 réserves naturelles avec plus de souplesse, en fonction des besoins et enjeux annuels sur chaque site. Cette flexibilité a été au bénéfice de la réserve naturelle du Delta de la Dranse qui a vu la part de dotation augmenter dès 2019.

→ On observe une **diversification forte des ressources mobilisées** chaque année.

La dotation de fonctionnement versée par l'**État** au gestionnaire reste **l'assise financière principale** couvrant, entre autres, les missions de police de l'environnement.

La part des collectivités (département, intercommunalités ou communes) augmente significativement à partir de 2020 avec la signature du contrat de territoire ENS de la CCPEVA soulignant **l'appui structurant du département de Haute-Savoie**. Cette dynamique devrait se stabiliser dans les années à venir.

Les aides de l'Europe varient d'une année à l'autre au gré des projets européens déposés et validés.

PERSPECTIVES

Les enjeux de gestion et d'intégration de la réserve naturelle dans son territoire et aux côtés des acteurs locaux sont identifiés dans le plan de gestion. Plusieurs actions phares sont d'ores et déjà planifiées et présentées ci-après. Des enjeux globaux induisent également des effets marqués sur la gestion du site et mobiliseront particulièrement le gestionnaire. L'adaptation aux changements climatiques et la restauration de la dynamique de la rivière ainsi que des anciennes terrasses alluviales en sont des exemples.





État d'avancement du plan de gestion

Le plan de gestion (2010-2019) de la réserve naturelle du Delta de la Dranse détermine les objectifs de gestion à court, moyen et long terme. Le suivi de sa mise en œuvre est présenté et discuté chaque année en comité consultatif.

Pour découvrir le degré d'avancement de chaque action du plan de gestion, se référer à l'annexe n°2—tableau de suivi de la mise en œuvre du plan de gestion—année 2019.

Enjeux phares et objectifs de gestion 2022-2026

Des enjeux prioritaires d'action structurent le nouveau plan de gestion actuellement en cours de rédaction.

- **Dynamique alluviale** : Une variable majeure demeure à ce jour : la tenue de travaux de restauration de la rivière Dranse. En fonction de l'autorisation ou non des travaux au sein de la réserve naturelle et sur son amont, deux scénarii ont été préparés pour correspondre à la réalité du terrain. L'objectif sera donc soit de s'assurer du bon déroulement des travaux de restauration et d'en suivre les effets sur les milieux et espèces, soit de suivre l'évolution naturelle de leur état de conservation. La concrétisation d'un périmètre de protection, zone tampon entre les espaces protégés terrestres et le Léman, en confortera la protection.
- **Terrasses sèches, zones humides** : Deux grands axes ont été déterminés pour ces enjeux : contenir l'expansion des espèces exotiques envahissantes ou la colonisation arborée, et assurer la bonne fonctionnalité des habitats pour les espèces d'intérêt, notamment d'intérêt communautaire.
- **Connectivité écologique** : dans un secteur hautement urbanisé, l'un des enjeux du site est de constituer un refuge et un site de passage fonctionnel pour un maximum d'espèces. Certains milieux en cours de fermeture seront ainsi réouverts, et les milieux boisés seront gérés de manière à abriter le plus de micro-habitats possible. Le dialogue avec les différentes instances de gouvernance du territoire constitue aussi l'un des grands axes de travail lié à cette thématique, pour améliorer la situation complexe dans laquelle se trouve actuellement insérée la réserve naturelle.
- **Un monitoring revisité** : pour mieux suivre l'évolution des milieux et leur insertion dans le réseau local, l'état de conservation et les capacités d'accueil pour les espèces d'intérêt, mais aussi mieux évaluer l'efficacité des mesures de gestion ou encore suivre l'impact du changement climatique, un jeu d'indicateurs va être développé sur la réserve. Pour une efficacité optimale, ils ont été ou seront conçus pour apporter un maximum d'informations avec des protocoles simples et peu coûteux.
- **Un ancrage territorial ambitieux** : l'un des enjeux des années à venir sera de pérenniser les actions de sensibilisation et favoriser l'attachement et l'appropriation du site vis-à-vis du grand public local, mais aussi de renforcer les liens relationnels avec les acteurs socio-économiques et politiques du territoire.

Zoom sur certaines actions prioritaires 2022-2026

Pour répondre aux objectifs du plan de gestion, certaines actions sont identifiées comme prioritaires pour la période à venir. Parmi elles :

- La restauration et le maintien de l'ouverture des habitats de **pelouses sèches** sur les anciennes **terrasses alluviales à orchidées**.
- L'accompagnement sur le terrain des travaux de restauration de la **dynamique alluviale** et/ou le contrôle des espèces envahissantes.
- La remise à jour des données scientifiques pour certains groupes d'espèces phares et certains **indicateurs de qualité des milieux** : chiroptères, avifaune nicheuse et hivernante, bryophytes, suivis IBGN, suivis phénologiques en lien avec le changement climatique...



Pelouse sèche dégradée, à restaurer

Crédit : CEN74

Moyens humains et ressources financières

Moyens humains et matériels

Pour que la réponse apportée soit à la hauteur des enjeux forts pesant sur la réserve naturelle, le gestionnaire propose qu'un renfort de moyens soit mis en œuvre :

- Stabiliser le poste de conservatrice dédiée à temps plein aux trois réserves naturelles lacustres du département ;
- Identifier la mission d'accueil du public et de sensibilisation comme prioritaire et non secondaire, de façon à pouvoir mobiliser une partie plus importante de la dotation de l'État sur ces actions fondamentales.

A date de la rédaction de ce document, une annonce du gouvernement semble confirmer cette proposition et atteste d'un engagement fort de l'Etat pour la période à venir pour les grandes réserves naturelles mais pas pour celle de plus petites surface telles que le Delta de la Dranse.

- L'achat d'un bateau et de ses équipements de sécurité pour de bonnes conditions de surveillance le long de la Dranse et sur le périmètre de protection à venir
- La formation « permis bateau » pour la conservatrice et les gardes des RN lacustres du département qui ne le possèdent pas encore
- Renforcer la capacité d'investissement pour mener à bien des opérations de gestion renforcées sur les pelouses sèches et les îlots après les travaux de restauration de la basse Dranse menés par le SIAC ;
- Consolider les postes de chargé.e.s d'études faune/flore/habitat et sports de nature pour maintenir le rôle pionnier du gestionnaire pour œuvre sur des sujets en émergence et contribuer à l'ancrage territorial ;

Ressources financières

La dotation de l'État pour les neuf réserves naturelles de Haute-Savoie est restée stable à l'euro près jusqu'en 2019. En 2020 elle a augmenté de 15 000€ suite à la publication du décret de reclassement de la réserve naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval / Passy.

Cette dotation est fondamentale pour réaliser les missions de base (surveillance notamment) sur cette aire protégée mais ne suffit pas à elle seule pour atteindre les objectifs du plan de gestion et ambitions affichées pour ce site. Concernant la RNN du Delta de la Dranse, les perspectives budgétaires pour y répondre sont les suivantes :

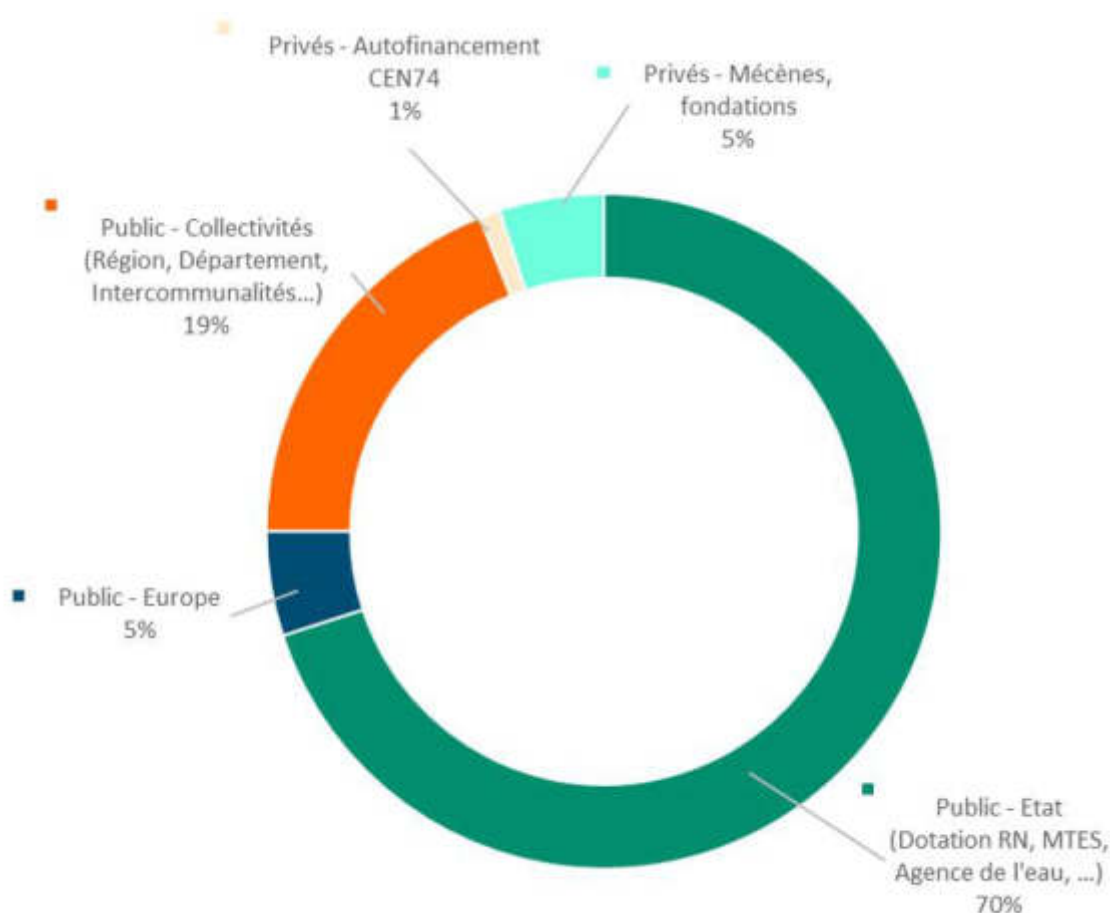
2022	2023	2024	2025	2026
138 750 €	141 500 €	144 350 €	147 250 €	150 200 €

Afin de rendre possible cette prospective, le gestionnaire propose de :

- Poursuivre la **diversification des ressources**. Cela reste une priorité pour le CEN74 dans la continuité de tous les efforts investis depuis maintenant plusieurs décennies ;
- Obtenir une **revalorisation de la dotation** de l'État tenant compte des enjeux du site, mais également de l'augmentation naturelle du point d'indice salarial pour la structure gestionnaire chaque année et du coût de la vie extrêmement élevé en Haute-Savoie.

A date de la rédaction de ce document, une annonce du gouvernement semble confirmer cette demande et atteste d'un engagement fort de l'Etat pour la période à venir et d'une reconnaissance réelle des actions menées sur le territoire par le gestionnaire.

L'hypothèse suivante est identifiée comme la plus efficiente par le CEN74 :



En synthèse pour 2022-2026

La réserve naturelle du Delta de la Dranse est **indissociable du bon fonctionnement de la Dranse et du Lac Léman**. C'est un site emblématique, à haute valeur patrimoniale et paysagère.

L'**enjeu de restauration et de protection des milieux y est majeur** et le CEN74 compte se mobiliser toujours plus pour accompagner les porteurs de projets publics **pour garantir la conservation du patrimoine naturel** (périmètre de protection, travaux de restauration de la basse Dranse, transit sédimentaire).

Espèces : Contribuer à la connaissance internationale sur les oiseaux de zones humides

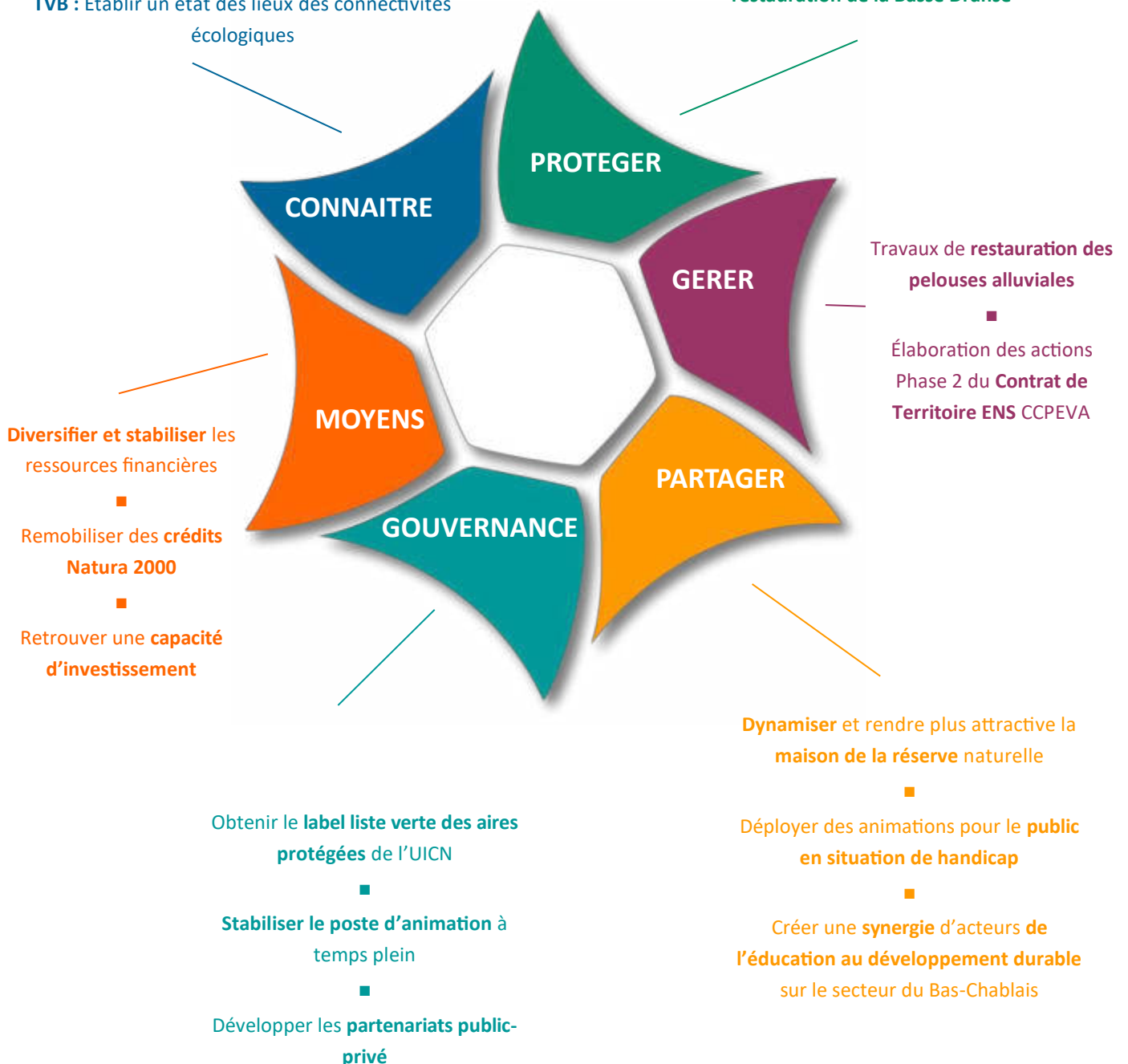
Milieux : Monitoring des actions de gestion sur les pelouses alluviales

TVB : Établir un état des lieux des connectivités écologiques

Création du **périmètre de protection** sur le Léman

Maîtrise d'usage de **100% du foncier**

Contrôler et assurer le bon déroulement des **travaux de restauration de la Basse Dranse**



Lexique, liens & liste des annexes

Lexique

CEN74 : Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie, anciennement **APEGE** puis **Asters**

CCPEVA : Communauté de Communes Pays d'Evian vallée d'Abondance

CD74 : Conseil Départemental de Haute-Savoie

CDL : Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres

CREA : Centre de recherche et d'Écologie Alpine

CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

DDT74 : Direction Départementale des Territoires de Haute-Savoie

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EDF : Électricité de France

ENS - CT ENS : Espaces Naturels Sensibles - Contrat de territoire Espaces Naturels Sensibles

FNE 74 : France Nature Environnement Haute-Savoie, anciennement FRPANA Haute-Savoie.

INPN : Inventaire National du Patrimoine Naturel

INRAE : l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement , anciennement **INRA**

OLT : Objectif à Long Terme (plans de gestion)

POIA - CIMA : Programme Opérationnel du Massif des Alpes - Convention Interrégionale du Massif des Alpes

RN / RNN : Réserve Naturelle / Réserve Naturelle Nationale

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SIAC : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais

Liens vers les documents de référence cités au long du dossier

Décret de création de la réserve naturelle : <https://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/La-Haute-Savoie/Nature/Reserves-naturelles>

Plan de gestion 2010-2019 : http://www.cen-haute-savoie.org/sites/ecrins-parcnational.com/files/files/Delta%20de%20la%20dranse/PG_Complet_RN-DD.pdf

Évaluation du Plan de gestion : A venir après validation lors du prochain comité consultatif de la réserve naturelle

Rapport d'activités 2019 : www.cen-haute-savoie.org/sites/ecrins-parcnational.com/files/files/Delta%20de%20la%20dranse/RA_RNDD_2019.pdf

Rapport d'activités 2018 : http://www.cen-haute-savoie.org/sites/ecrins-parcnational.com/files/files/Delta%20de%20la%20dranse/RA_RNDD_2018%20%2B%20annexe.pdf

Rapport d'activités 2017 : www.cen-haute-savoie.org/sites/ecrins-parcnational.com/files/files/Delta%20de%20la%20dranse/RA-DD-2017.pdf

Rapport d'activités scientifiques 2019 : http://www.cen-haute-savoie.org/sites/ecrins-parcnational.com/files/files/comite_scientifique/Rapport-activite-scientifique-RN74-2019.pdf

Rapport d'activités scientifiques 2018 : <http://www.cen-haute-savoie.org/sites/ecrins-parcnational.com/files/files/AR/2018%20Suivi%20et%20C3%A9tudes%20scientifiques%20en%20RN%2074.pdf>

Rapport d'activités scientifiques 2017 : http://www.cen-haute-savoie.org/sites/ecrins-parcnational.com/files/files/comite_scientifique/2017%20Rapport%20d%27activit%C3%A9s%20scientifiques%20RNN.pdf

Rapports d'activités du CEN 74 2019 : <http://www.cen-haute-savoie.org/sites/ecrins-parcnational.com/files/files/Rapport%20d'activit%C3%A9/ASTERS%20RapportActivite2019-BD.pdf>

Rapports d'activités du CEN 74 2018 : <http://www.cen-haute-savoie.org/sites/ecrins-parcnational.com/files/files/Rapport%20d'activit%C3%A9/ASTERS%20RapportActivite%CC%81s2018.pdf>

Rapports d'activités du CEN 74 2017 : <http://www.cen-haute-savoie.org/sites/ecrins-parcnational.com/files/files/Rapport%20d'activit%C3%A9/ASTERS%20RapportActivite%CC%81s2017BD.pdf>

Projet POIA –CIMA Grands lacs alpins : <https://projet-grands-lacs-alpins.cen-savoie.org/>

Projet Rando-Nature : <http://rando.nature-haute-savoie.fr/?categories=T>

Projet SYNAQUA : <https://www6.inrae.fr/synaqua/>

Projet Phénoclim : <https://phenoclim.org/fr>

Contrat de Territoire ENS Pays d'Evian Vallée d'Abondance : <file:///C:/Users/LCAMUS~1/AppData/Local/Temp/Contrat-de-Territoire-Espaces-Naturels-Sensibles-CTENS.pdf>

Contrat de rivière des Dranses et de l'est lémanique : <https://www.siac-chablais.fr/documentation/contrat-de-rivieres>

Liste des annexes

- **Annexe 1** : Arrêté n° 2011178-0007 d'approbation du plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Delta de la Dranse
- **Annexe 2** : Tableau de suivi de la mise en œuvre du plan de gestion—Année 2019
- **Annexe 3** : Organigramme du gestionnaire
- **Annexe 4** : Localisation des périmètres réglementaires autour de la réserve naturelle du Delta de la Dranse

Les réserves naturelles de Haute-Savoie :

- 9 réserves naturelles nationales
- 1 périmètre de protection
- 22 000 hectares protégés
- 1 gestionnaire unique pour mutualiser les moyens



Publication

Rédaction : Lise Camus-Ginger , Rémy Dolques, Cécile Georget, Carole Birck, Christelle Bakhache, Pascale Tranchant

Mise en page et édition : Cécile Georget

Crédits photographiques : page de garde et pages maîtres - CEN74 - Rémy Dolques, Jules Heuret, Frank Miramand, Lise Camus-Ginger

Ne pas jeter sur la voie publique

ASTERS - CEN74 ■

84 route du Viéran - 74370 PRINGY ■

www.cen-haute-savoie.org ■





PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires
Service eau environnement
Cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie

Annecy, le 27 JUIN 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de la Légion d'honneur

Affaire suivie par David BACHELLEBE
tél. : 04 56 29 90 33
david.bachellebe@haute-savoie.gouv.fr

Arrêté n° 201178-0007
d'approbation du plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Delta de la Dranse

VU le code de l'environnement, notamment les articles R332-15 à R332-22 concernant la gestion des réserves naturelles ;

VU le décret n°80-97 du 17 janvier 1980 portant création de la réserve naturelle du Delta de la Dranse ;

VU le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

VU l'avis favorable du comité consultatif de la réserve naturelle du Delta de la Dranse, de mars 2009 concernant le plan de gestion 2010/2019 proposé par ASTERS, gestionnaire de la réserve naturelle ;

VU l'avis favorable du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine naturel du 9 décembre 2010 ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE

Article 1 : Le troisième plan de gestion de la réserve naturelle du Delta de la Dranse, est approuvé pour une durée de 10 ans, soit de 2010 à 2019.

Article 2 : La mise en œuvre du plan de gestion fera l'objet d'une évaluation au bout de 5 ans, soit en 2015. Le plan de gestion sera, le cas échéant, modifié selon les résultats de cette évaluation. Il fera alors l'objet d'un nouvel arrêté préfectoral.

Article 3 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture et le conservateur de la réserve naturelle nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

Jean-François RAFFY

Annexe 2 : Tableau de suivi de la mise en œuvre du plan de gestion

Opérations programmées en 2020		Evaluation de l'action		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés	Commentaires / explications
OLT 1 : Maintenir et si possible restaurer la dynamique alluviale naturelle de la Dranse				
Obj 1.1 Restaurer le tressage de la rivière au sein du delta				
TU01 : Etude précise des modalités de restauration du tressage dans le delta	Action à mettre en lien avec le contrat de rivière	en bonne voie	en bonne voie	Etudes de restauration portées par le SIAC, dossiers réglementaires en phase d'instruction. Lien avec le porteur de projet et les services de l'Etat pour avis et prescriptions sur les études réglementaires.
TU02 : Réalisation technique des travaux	Action à mettre en lien avec les études issues du contrat de rivière	en bonne voie	initiée	Travaux portés par le SIAC, sous réserve d'obtention des autorisations administratives nécessaires. Les travaux pourraient débuter en 2021 (retard lié à la pandémie Covid-19)
Obj 1.2 Intégrer la réserve naturelle dans tous les projets d'aménagement de la Basse Dranse				
AD01 : Veille de tous les projets susceptibles d'avoir une influence sur la réserve naturelle	Etre présent sur tous les projets pouvant concerner la réserve (appui et conseil aux porteurs de projets)	réalisée	réalisée	Asters CEN-74 est bien identifié comme partenaire sur le territoire. Lien avec la commune et les architectes dans le cadre du projet de ViaRhôna.
Obj 1.3 Mettre en place une veille sur le foncier				
AD02 : Obtention des conventions de gestion avec tous les propriétaires	Veille sur les parcelles de Sagradranse et poursuite des démarches sur les parcelles Engel	en bonne voie	réalisée	L'ensemble des parcelles du Delta de la Dranse sont sous maîtrise d'usage (conventions récentes ou renouvelées) à l'exception des parcelles appartenant à l'union des copropriétaires de Port Ripaille. Une nouvelle convention est visée.
AD03 : Développer une veille foncière sur le delta au profit du CELRL	Veille sur les ventes de terrain sur ou à proximité de la réserve	réalisée	en bonne voie	Pas d'opportunités d'achat de terrain en 2020, mais le foncier est déjà très bien maîtrisé.
Obj 1.4 Etudier la mise en place d'un périmètre de protection de la réserve naturelle au niveau du lac Léman				
AD04 : Etude d'opportunité pour la création d'un périmètre de protection de la réserve naturelle dans le lac Léman	Etudier l'opportunité de lancer cette démarche avec les autorités compétentes	en bonne voie	en bonne voie	Mobilisation des partenaires locaux (pêche, chasse) et travail sur le dossier d'enquête publique en lien avec les services de l'Etat (retard lié à la pandémie de COVID-19) ; réalisation de l'enquête publique programmée en 2021.

Opérations programmées en 2020		Evaluation de l'action		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés	Commentaires / explications
OLT 2 : Préserver les milieux d'intérêt				
Obj 2.1 Maintenir les conditions favorables des habitats des terrasses sèches ouvertes				
AD06 : Organisation des chantiers	Recherche de financements, de partenaires, organisation et suivi des chantiers	réalisée	réalisée	Chantiers courants financés par la dotation réserve naturelle. Montage d'actions via le CTENS de la CCPEVA qui a permis de débloquer des financements complémentaires dès 2020.
TE01 : Réalisation des travaux de gestion des terrasses sèches	Suivant les moyens obtenus, mise en œuvre des chantiers	réalisée	réalisée	Chantiers partiellement réalisés, milieux maintenus ouverts là où des interventions ont été réalisées. Recherche de financements complémentaires infructueuses en 2020, demande d'aide au Plan France relance en cours d'instruction.
Obj 2.2 Maintenir les conditions favorables des habitats des zones humides				
AD06 : Organisation des chantiers	Recherche de financements, de partenaires, organisation et suivi des chantiers	réalisée	réalisée	Chantiers courants financés par la dotation réserve naturelle. Montage d'actions via le CTENS de la CCPEVA qui a permis de débloquer des financements complémentaires dès 2020.
TE02 : Réalisation des travaux de gestion des zones humides	Suivant les moyens obtenus, mise en œuvre des chantiers	réalisée	réalisée	Chantiers réalisés, milieux entretenus
OLT 3 : Préserver les espèces caractéristiques de la réserve				
Obj 3.1 Entretien des sites de nidification				
TE03 : Débroussaillage des îlots de Saint Disdille	Suivant les moyens obtenus, mise en œuvre du chantier	réalisée	réalisée	Îlots débroussaillés avant nidification
TE05 : Gestion d'une zone de nidification à Martin-pêcheur	A partir des préconisations de l'étude préalable	réalisée	initiée	Objectif non pertinent : pas de site suffisamment favorable pour mettre en œuvre une action ; RAS
Obj 3.2 Limiter l'influence des activités humaines sur les populations d'espèces d'intérêt				
AD07 : Négociations avec EDF sur les ouvrages hydroélectriques	Contacts réguliers	réalisée	en bonne voie	Contacts réguliers mais pas d'amélioration notable : fortes fluctuations journalières des niveaux d'eau malgré l'augmentation du débit réservé

Opérations programmées en 2020		Evaluation de l'action		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés	Commentaires / explications
AD08 : Négociations avec la station de traitement des ordures et la STEP	Contacts réguliers	réalisée	initiée	Le rejet de la STEP n'est plus situé en réserve. On constate cependant encore l'accumulation de déchets en provenance de l'incinérateur (rôle des Milans noirs). Echanges à propos des connectivités pour la faune sauvage et de la fréquentation non souhaitée
OLT 4 : Favoriser les échanges de population de la réserve naturelle avec l'extérieur				
Obj 4.1 Placer la réserve naturelle au centre d'un réseau de corridors biologiques				
SE01 : Etudier les zones à enjeux pour le passage de la faune	Identification des connexions possibles pour le passage de la faune (batraciens, reptiles et mammifères)	réalisée	initiée	Pas d'emprise sur le sujet hormis la participation aux projets des documents de planification territoriale. NB : les connectivités pour les grands mammifères sont avérées (transferts naturels de populations vers la réserve naturelle en saison de chasse notamment).
TU03 : Mettre en place les solutions identifiées pour le passage de la faune	Attente de SE01	initiée	initiée	Pas d'emprise sur le sujet hormis la participation aux projets des documents de planification territoriale
OLT 5 : Améliorer la connaissance de la réserve et de son environnement				
Obj 5.1 Mettre en place un observatoire sur la réserve naturelle				
SE03 : Réalisation des suivis des habitats	Protocole drone	initiée	initiée	Remise à jour complète de la cartographie des habitats naturels pour le renouvellement du plan de gestion par photo-interprétation et relevés sur le terrain suivant le protocole d'inventaire pour les sites Natura 2000 en vigueur localement.
SE05 : Etude de l'évolution des îlages par cartographie satellitaire	Protocole drone	réalisée	réalisée	RAS : collecte de photos effectuée, photo-identification réalisée par une apprentie en 2019
SE06 : Mettre en place un suivi des activités sur la réserve naturelle	Relevé d'indicateurs divers (nombre de voitures sur le parking, nombre de pêcheurs rencontrés, etc.)	réalisée	réalisée	Un écompteur comptabilise les visiteurs ; le nombre de voitures garées sur le parking n'est pas comptabilisé. La pêche est interdite sur la réserve depuis 4 ans. Un bilan de la saison de chasse 2019 a été dressé par oral par les présidents de l'ACCA et l'AICA début 2020.

Opérations programmées en 2020		Evaluation de l'action		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés	Commentaires / explications
SE07 : Mettre en place un recueil et un suivi des facteurs extérieurs (météo, crues, rejets...)	Identifier des indicateurs de suivi, en lien avec le conseil scientifique	en bonne voie	en bonne voie	Suivi météorologique via une station sur la réserve (lien avec le programme Phénoclim). Données d'analyses chimiques via les prélèvements de Métal-X
AD09 : Travailler avec les administrations compétentes	Travailler en collaboration avec la DREAL, l'ONEMA, l'ONCFS...	réalisée	réalisée	Lien régulier et étroit avec les services et administrations sur les dossiers réglementaires : plusieurs rencontres terrain ou réunions, et nombreux échanges téléphoniques ou mails.
Obj 5.2 Analyser les données issues des suivis				
AD10 : Analyse annuelle des suivis	Bilan annuel des opérations de gestion	en bonne voie	en bonne voie	Suivis des espèces d'orchidées sur les pelouses sèches effectué annuellement avec l'aide des étudiants de l'HEPPIA.
Obj 5.3 Améliorer la connaissance				
SE11 : Inventaire et suivi de l'entomofaune	Observations ponctuelles	réalisée	en bonne voie	Le suivi des chenilles processionnaires a eu lieu. Un inventaire sur le Sympétrum déprimé a été organisé par France Nature Environnement sur la réserve naturelle et le Parc des Dranse (sous autorisation préfectorale)
SE12 : Poursuite des inventaires mycologiques, floristiques et oiseaux	Compléter la base SERENA	réalisée	réalisée	Rentrées données régulièrement sur la base de données SICEN
SE13 : Poursuite de l'observatoire ornithologique	Evaluations qualitative et quantitative des espèces nicheuses	réalisée	réalisée	Suivis des oiseaux nicheurs effectués
AD12 : Travail avec les associations naturalistes	Contacts, échanges	réalisée	réalisée	Pas d'association naturaliste identifiée sur le secteur hormis les partenaires habituels (FNE, LPO)
AD13 : Travail avec le réseau des naturalistes volontaires	Contacts, échanges	réalisée	réalisée	Réseau du CERcle des Observateurs Volontaires (CERVO) coordonné par le CEN 74 : les opérations ont été fortement perturbées en 2020 par la pandémie COVID-19
Obj 5.4 Susciter et accompagner les activités de recherche sur la réserve naturelle				
AD14 : Animation du Comité Scientifique des Réserves naturelles	Réunions, contacts réguliers	réalisée	réalisée	Réunions techniques ou plénières du CS et journée école terrain perturbées par la pandémie de COVID-19
OLT 6 : Intégrer la réserve dans le contexte socio-économique local				

Opérations programmées en 2020		Evaluation de l'action		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés	Commentaires / explications
Obj 6.1 Concertation avec l'ensemble des usagers de la réserve naturelle				
AD15 : Négociation avec les différents usagers de la réserve	Réunions, contacts réguliers	réalisée	réalisée	RAS. Participation à des réunions, échanges mails ou téléphoniques réguliers avec l'ensemble des acteurs jouxtant la réserve. En 2020, échanges particuliers avec plusieurs exploitants (VekaPlast, SAEME, incinérateur,...)
Obj 6.3 Travailler étroitement avec les élus				
AD17 : Concertation avec les élus	Réunions, contacts réguliers.	réalisée	réalisée	Peu de réunions en 2020 (contexte COVID-19) ; une rencontre du nouveau maire a été organisée spécifiquement autour de la réserve naturelle ; quelques sollicitations des services techniques de Publier-Amphion et Thonon-les-Bains concernant les infrastructures d'accueil du public.
	Renforcement des relations avec les Communes de Publier et de Thonon-les-Bains	en bonne voie	réalisée	
Obj 6.4 Mener à bien l'application du plan de gestion				
AD18 : Optimisation de l'organisation du gestionnaire	Stages de perfectionnements	réalisée	réalisée	Participation de l'équipe à plusieurs formations et séminaires du réseau CEN ou RNF (dont commissionnement de la conservatrice)
AD20 : Rédiger des rapports d'activités annuels	Rédaction et diffusion	réalisée	réalisée	RAS. Doublon entre les rapports d'activités annuels et le bilan quinquennal anticipé de la convention de gestion Etat-gestionnaire
AD24 : Organisation des comités consultatifs	Organisation	réalisée	réalisée	Comité consultatif 2019+2020 réalisé début 2021.
AD25 : Travail administratif	Travail courant	réalisée	réalisée	RAS
Obj 6.5 Faire respecter la réglementation				
PO01 : Activité de garderie	Surveillance	réalisée	réalisée	63 infractions relevées, malgré plusieurs périodes de confinement (record depuis 10 ans). Infractions dominées par l'introduction de chiens, mais aussi recrudescence sans précédent de la circulation sur les îlots et la baignade.
AD26 : Suivi des demandes d'autorisation sur la réserve naturelle	Suivi des demandes	réalisée	réalisée	3 demande d'autorisation reçues en 2020

Opérations programmées en 2020		Evaluation de l'action		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés	Commentaires / explications
TE06 : Entretien des infrastructures et du balisage	Entretien suite à l'usure et aux dégradations	réalisée	réalisée	Quelques dégradations volontaires de panneaux réglementaires en 2020 ayant entraîné un remplacement.
OLT 7 : Accueillir et sensibiliser les visiteurs				
Obj 7.1 Gestion des flux de fréquentation				
AD27 : Suivi de l'aménagement de l'accueil de la réserve naturelle	Suivi des éco-compteurs	réalisée	réalisée	Une périodicité trimestrielle est désormais observée pour les relevés de l'écomètre. A noter, une augmentation de 17% de la fréquentation par rapport à 2018.
Obj 7.2 Poursuivre les animations avec les scolaires				
PI01 : Animation et sensibilisation avec les scolaires	Organisation de visites, etc.	réalisée	réalisée	Année perturbée par la pandémie de COVID-19. Plusieurs animations prévues au printemps 2020 ont été reportées à l'automne, certaines ont finalement dû être annulées
Obj 7.3 Développer la valorisation vers les locaux et le grand public				
PI02 : Animation et sensibilisation avec les locaux et le grand public	Organisation de visites, présence lors d'évènements, etc.	réalisée	réalisée	Visites guidées de la réserve organisées en période estivale de manière régulière, et sur demande pour des groupes constitués. Organisation d'évènements spécifiques dans le cadre des 40 ans de création de la réserve naturelle, partiellement perturbés par la pandémie de COVID-19
PI03 : Conception et diffusion d'outils de valorisation	Suite de la conception de la maquette pédagogique pour la Maison des Dranse	en bonne voie	réalisée	Renouvellement partiel des infrastructures d'accueil dans la maison des Dranse



Janvier 2021

